



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE 2023

18ème édition

Les thèses primées

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

2023

18ème édition

Plan Urbanisme Construction Architecture
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Ministère de la Transition énergétique
Arche Sud - 92055 La Défense cedex
Novembre 2023

Directrice de la publication

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

Responsable de l'action

Lionel Martins, chargé de mission

Coordination éditoriale et conception graphique

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

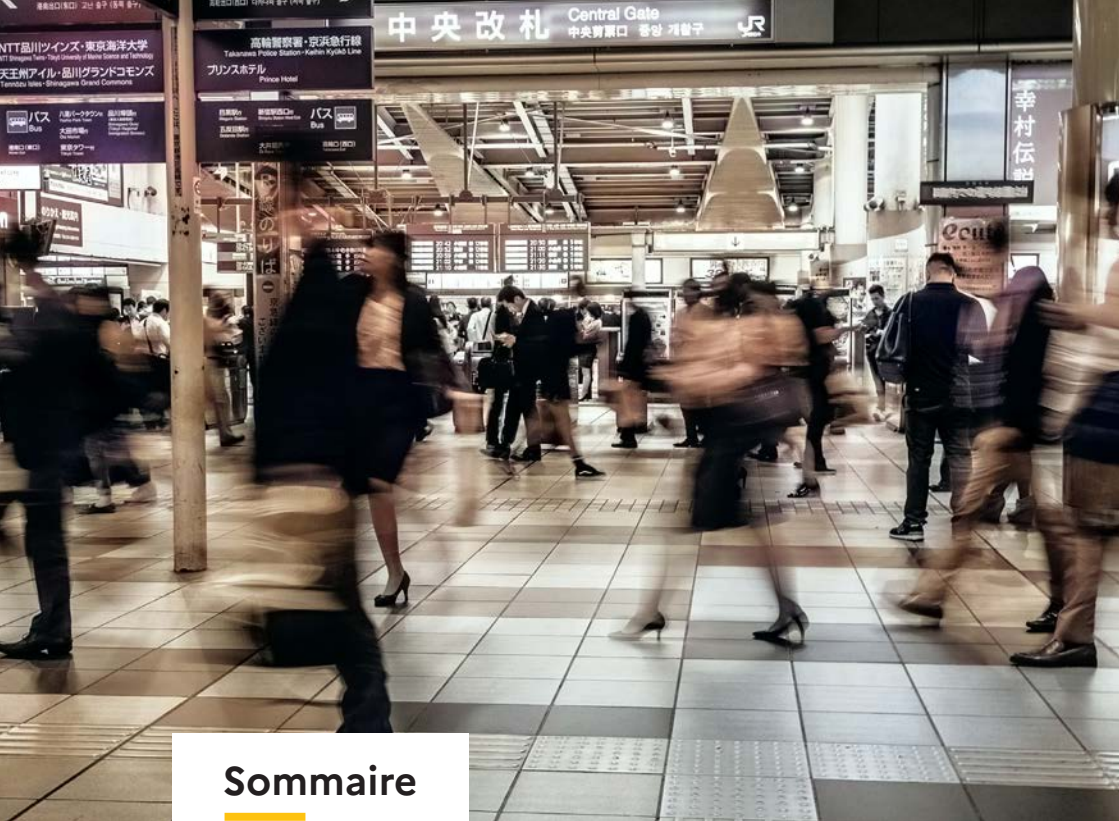
ISBN : 978-2-11-138223-7

Couverture : Karen Lau sur Unsplash

Site internet : www.urbanisme-puca.gouv.fr

Twitter : @puca_gouv

LinkedIn : .puca



Sommaire

- 4 Le mot de la Présidente du jury
- 10 Grand Prix 2023 : Agnès Bastin
- 28 Prix Spécial 2023 : Charles Reveillere
- 50 Prix Spécial 2023 : Milan Bonté
- 66 Thèses nommées au 1^{er} tour
- 68 Le Prix de Thèse sur la Ville
- 84 Les partenaires du Prix



Claire LEVY-VROELANT

Université Paris 8 Saint-Denis

LA VILLE ET SES MARGES ÉDIFIANTES

Les éditions se suivent et ne se ressemblent pas. D'abord, cette année, la jauge a été nettement réduite : 105 thèses – un tiers de moins qu'en 2022, effet d'une plus grande exigence dans le « recrutement », pour revenir à un format plus raisonnable. En conséquence, le jury a compté 30 membres en 2023 alors qu'il était monté à 52 l'année précédente ! Universitaires et praticien.ne.s, toujours en parts égales, nous sommes donc revenus au niveau de 2021. Si le *modus operandi* n'a pas changé, chaque thèse bénéficiant de deux évaluations, l'une par un.e universitaire, l'autre par un.e praticien.ne, qui sont ensuite harmonisées et donnent lieu à une première sélection, ce sont les deux tiers des thèses qui ont été mises « hors-jeu » avant la session du premier tour du jury, processus délicat mené par Lionel Martins avec l'esprit d'équité et le doigté qui le caractérisent. 36 candidatures sont restées en lice (contre 49 l'an dernier) pour être versées aux débats du jury en session plénière. A l'issue de ce premier tour, ce sont 15 thèses qui ont été rete-

nues, et confiées à un nouveau duo universitaire-praticien, chaque thèse nommée pour le second tour faisant donc l'objet d'une quadruple évaluation. Disons d'emblée qu'elles ont toutes été présentées comme excellentes par leurs 4 rapporteurs respectifs, et que le choix fut tout sauf aisé.

C'est donc à l'issue de deux journées de travail intenses et souvent passionnées (les 7 et 30 juin) que le jury de la 18ème édition du Prix de Thèse sur la Ville a rendu ses conclusions. Comme l'an dernier nous avons dû jongler entre présentiel et distanciel, mais ce fut plus facile dans le périmètre réduit, qui a certainement amélioré la qualité des échanges en augmentant le temps dévolu aux débats, même s'il faut souhaiter progresser encore !

Ce qui frappe cette année, c'est que les objets traités par les lauréats se situent en marge des grandes thématiques abordées de manière plus attendue ou plus classique par les *Urban Studies* : migrations et mobilités, justice spatiale

et inégalités, formes de régulations politiques et financières. Comme s'il fallait démontrer que les villes, objectivables à travers les populations qui y vivent, les politiques dont elles sont l'objet, les divisions et les flux qui les traversent, sont aussi espaces de perceptions, de représentations et de discours pour celles et ceux qui les pratiquent. Et d'expériences. Espaces construits, perçus, vécus, imaginés, ces différents niveaux de réalité définissent la ville sans se recouvrir ni s'exclure ; mieux, leur prise en compte permet d'articuler plus finement les différentes facettes du fait urbain. Car les questions abordées, notamment par les thèses primées ou remarquées par le jury, sont en prise sur l'actualité de la ville, et ont répondu de façon particulièrement pertinente aux attentes du comité d'organisation du Prix de Thèse sur la Ville. Comme indiqué dans l'article du règlement du Prix, modifié pour cette édition (et les prochaines) dans ce sens, il était attendu que les thèses candidates « révèlent des façons nouvelles ou renouvelées de saisir les enjeux contemporains de la ville, du fait urbain, et [en] appréhendent les transformations, y compris selon une approche historique ; qu'elles contribuent à éclairer voire interpellent l'action sur la ville et les espaces urbanisés, les activités de l'ensemble des opérateurs urbains, que ce soit dans le cadre de leurs politiques publiques, de leurs pratiques professionnelles, ou de la gestion urbaine ».

Cette année, il semble que l'objectif soit bien atteint. Nous pouvons nous en féliciter car si les sujets et les méthodes relèvent du monde académique, de ses orientations et de ses temporalités, il n'en demeure pas moins que les thèses reçues s'inscrivent de plus en plus dans

les attendus des promoteurs du Prix. Comment ?

Tout d'abord, d'un point de vue des disciplines convoquées pour saisir le fait urbain, et ses transformations. Certes, on retrouve dans l'édition 2023 la prédominance des thèses en aménagement (39, soit plus d'un tiers des candidatures) puis en géographie (20), en architecture (12). Mais il est remarquable qu'à l'issue du long processus de sélection du premier tour, des disciplines moins représentées, voire représentées par une seule thèse (comme la philosophie ou les études littéraires) ou par un petit nombre (comme le droit public, l'histoire ou encore la science politique) aient été choisies pour concourir au second tour, non parce qu'elles étaient uniques en leur genre mais parce qu'elles faisaient consensus sur leur qualité. Si la sociologie et l'histoire sont moins présentes cette année par rapport aux précédentes éditions, des thèses d'écologie appliquée apparaissent, qu'elles émergent en urbanisme, en géographie ou en architecture, voire en science de l'environnement. Plus largement, près d'un tiers des thèses candidates interrogent, directement ou indirectement, la transition écologique, sous toutes ses formes : la préservation de la biodiversité, la rareté de l'eau, la conception bioclimatique à l'épreuve des vagues de chaleur à répétition, le partage des sols, la mobilité douce, pour n'en citer que quelques-unes.

Par ailleurs, nous constatons avec plaisir ces deux dernières éditions la montée en puissance de thèses CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) dont le dispositif permet à un jeune doctorant de bénéficier d'une

aide financière pour être recruté par une entreprise tout en étant encadré par un laboratoire public de recherche. Recherche hybridée, donc, entre pratique réflexive et théorie appliquée, favorisant des savoirs urbains chers au PUCA et à l'APERAU, notamment à Franck Scherrer, l'un des pères-fondateurs du Prix de Thèse sur la Ville en 2006 alors qu'il présidait l'APERAU France. Trois de ces thèses CIFRE (Jules Boileau, Romain Puchaczewski, Tanaïs Rolland) se retrouvent d'ailleurs dans les thèses finalistes. Et qu'il s'agisse, pour l'une d'entre elles, d'une thèse en philosophie confirme que la frontière entre théorie et pratique, sur les sujets qui nous intéressent, est plus que jamais perméable. Notons qu'indépendamment du dispositif CIFRE, bon nombre de thèses que nous avons eues à expertiser formulent, de façon plus ou moins explicite, des recommandations à visées opérationnelles.

Enfin, près du quart des thèses candidates relèvent cette année (contre 10-15 % en moyenne les précédentes éditions) de la catégorie dite internationale (mais francophones, règlement du Prix oblige) qu'elles soient soutenues à l'étranger (principalement en Belgique, au Québec ou dans l'un des pays du Maghreb) ou en France en cotutelle internationale (avec Haïti, le Brésil ou encore l'Espagne ou l'Italie). Le Prix de Thèse sur la Ville n'est plus strictement « franco-français », et c'est une autre bonne nouvelle. Il a d'ailleurs toujours été international si l'on considère les terrains mis à l'honneur, notamment à travers les thèses primées. Depuis 2006, année de création du Prix, c'est d'abord Palerme qui remporte le Prix, si l'on peut dire, jusqu'à Beyrouth ou Tunis l'année dernière, en passant par Milan, Moscou,

Madrid, Osaka, Hô Chi Minh Ville, Bobo-Dioulassou au Burkina Faso, Santiago du Chili, Bangkok, Douala, Kigali, Le Cap ou encore Thessalonique. La liste est très longue et elle n'est pas exhaustive ! Ce qui ne saurait nous faire passer sous silence la variété des échelles choisies, les terrains allant de la ruralité à la mégapole, selon des approches comparatives ou monographiques savamment élaborées.

Voici pour les terrains. Qu'en est-il des problématiques ? Quels sont les sujets qui ressortent du bouquet final, composé par les trois thèses primées et les douze thèses nommées ? Sans doute est-il nécessaire d'évoquer quelques éléments de contexte qui ont pu orienter le choix des problématiques par les jeunes doctorant.e.s. Les thèses candidates sont arrivées à maturité et ont été soutenues en 2022 – c'est le règlement qui l'impose. La seconde moitié de la décennie 2010 est donc la période pendant laquelle elles ont été conçues, initiées puis développées. Or, ces années sont marquées par des crises diverses mais qui ne sont pas sans rapport avec le fait urbain. C'est la pandémie du Covid qui vient immédiatement à l'esprit. Si les sujets ont été choisis antérieurement au déclenchement de la crise, les bouleversements qu'elle a entraînés dans les modes de vie et les régulations collectives n'ont pas pu ne pas affecter la trajectoire des recherches. Une prise de conscience de la finitude des ressources et de la vulnérabilité des réseaux urbains s'est imposée en temps de crises combinées : crises énergétiques, crises démocratiques, émergence de formes d'expression politiques nouvelles avec les Gilets Jaunes, pour ne citer que les plus discutées. La pandémie, ce fut le

rétrécissement du domaine de la vie en ville, certes, mais peut-être aussi l'appétit pour un « monde d'après » qui soit meilleur. Meilleur parce que capable de soigner, réparer, créer ; meilleur aussi parce que plus conscient des enjeux et plus apte à les prendre à bras le corps pour « éclairer l'action ».

Envisageons d'abord le propos des douze thèses finalistes. Nous avons relevé plus haut l'importance des thèses « internationales ». Il n'est pas indifférent que quatre d'entre elles (trois en cotutelle, une soutenue au Québec) figurent parmi les thèses finalistes. Les disciplines habituelles sont bien présentes mais les « minoritaires » sont toujours là : droit public, philosophie et études littéraires. Grâce au doctorat de philosophie de Tanais Rolland, on visite à nouveaux frais la question de la démocratie mise en rapport avec le droit à l'œuvre urbaine dans une perspective stimulante « d'urbanisme profane », de bricolage urbanistique. La thèse de droit public de Jeanne-Louise Deschamps ouvre des perspectives fort intéressantes pour l'intégration, par la sécurisation juridique, de l'habitat participatif dans les politiques publiques. Enfin, c'est par les études littéraires que Marie-Eve Sévigny éclaire de manière remarquable la bipolarité d'une ville, Québec, à travers l'analyse de romans québécois publiés depuis les années 1930 : sa thèse est une invitation, saluée par le jury, à intégrer la littérature, mais plus largement des disciplines artistiques, dans l'éventail des approches qui participent à éclairer le fait urbain et ses transformations. On peut citer ici la thèse également très remarquée de Damien Petermann sur l'image de Lyon d'après les guides de voyage aux XIXe et XXe siècles, qui offre une approche ori-

ginale de la ville désirable sur le temps long, associant l'histoire d'un genre littéraire, l'image plurielle d'une ville, et une très forte implication dans la traduction cartographique de l'information. Dans des disciplines plus classiques, l'engagement pour une ville meilleure, mieux gouvernée, plus accueillante vis-à-vis des migrants, des minorités sexuelles, et même de ses propres habitants, moins polluante et moins polluée, est au cœur des choix : ainsi, de la modélisation écologique participative (Jules Boileau) aux préconisations en matière de santé publique (Julie Cardi), des urbanités hydrauliques (Virginia Laguia) aux villes-refuges (Louise Hombert), de l'urbanisme de la petite industrie en contexte rural (Alessandra Marcon) aux politiques cyclables (Romain Puchaczewski), de l'approche ethnographique de la pacification d'une favela (Joana Sisternas Tusell) à l'approche sociologique de la financiarisation de l'immobilier en France (Marine Duros), c'est le souci d'une recherche urbaine dont les résultats peuvent contribuer à soigner, réparer, inventer, ouvrir des perspectives. La thèse de Julie Cardi sur les nouveaux quartiers du moustique tigre, qui a fait l'objet d'un vif échange au sein du jury est à cet égard exemplaire : à travers un « petit » objet de recherche, le moustique, aux premiers abords banal, elle pointe les tensions et les contradictions au carrefour des politiques urbaines, de santé publique et de transition écologique, pour mieux proposer une démonstration très convaincante de ce que pourrait être une démarche d'écologie politique urbaine.

Mais venons-en aux prix décernés. Là encore, la discussion aurait pu se prolonger, tant les arguments apportés par les un.es et les autres à l'appui de telle ou telle

thèse étaient séduisants. Le Grand Prix récompense finalement une thèse qui traite d'une question aussi fondamentale pour l'avenir des villes que celle de la construction, à savoir la démolition et le sort réservé aux matériaux de chantier. L'expérimentation consistant à mettre en place une filière de retraitement des matériaux de construction amène Agnès Bastin à formuler l'hypothèse de « métabolismes territoriaux en transformation » dans la région de Bruxelles et l'Île-de-France. Au-delà des clarifications et des avancées dans les débats théoriques, des résultats originaux pour le développement de la recherche et pour l'action sont dégagés, que l'on peut résumer en quelques enseignements majeurs : les entreprises du BTP, dans les deux contextes, développent de nombreuses pratiques de valorisation internalisées, allant du stockage au recyclage en matériaux secondaires, principalement pour la construction routière et les aménagements paysagers. Mais des verrous réglementaires sont à l'œuvre, qui entravent les dynamiques, de sorte que le passage des déchets à des ressources, objectif des enjeux métaboliques, reste expérimental : il s'agit pour l'heure de « faire modèle ». « La circularité ne peut être ni un dogme, ni une soumission à des impératifs venus du centre, ni un retour déguisé du localisme », résume l'un des rapporteurs de la thèse. C'est que la coordination entre les différentes échelles de décision et de compétence territoriale est en butte à la concurrence qu'elles peuvent se faire entre elles. Ce sont donc les fondements théoriques et pratiques des politiques publiques, mais aussi leurs limites, face aux transitions métaboliques, aux ambitions de la circularité et de l'acceptabilité citoyenne, qui

sont rendus explicites. Que cette filière vertueuse prenne son essor et la ville désirable se trouve confortée.

Est-ce aller trop loin que d'avancer que les deux Prix Spéciaux apportent aussi, chacun à leur manière puissamment originale, de l'eau au moulin de la ville non seulement vivable, mais apaisée et bienveillante ? Les analyses de Milan Bonté font entrer dans « la ville en escalas », que les personnes trans expérimentent dans trois villes choisies : Paris, Rennes et Londres. Elles permettent de comprendre comment l'espace public est façonné par les pratiques, et réciproquement. Là encore, ce sont les marges qui sont édifiantes. L'ambition est ici d'apporter des enseignements de portée générale sur les conditions d'usage des espaces publics dans les grandes villes, en plaçant au centre de l'analyse la normativité relative au genre. Hétérosexuel et patriarcal, le système de normes qui gouverne l'usage des espaces publics induit des dynamiques de marginalisation sociale et spatiale des populations minoritaires discriminées, et notamment les minorités sexuelles et de genre. C'est donc l'accessibilité postulée des espaces publics dans deux villes capitales (Londres et Paris) et une ville moyenne marquée par une forte présence étudiante (Rennes), qui se trouve questionnée à nouveaux frais : les personnes trans y inventent des parcours et des formes d'appropriation susceptibles de les mettre à l'abri des discriminations genrées. La démarche ethnographique, est aussi participative : elle a été co-construite avec les personnes et a bénéficié du relais de groupes d'auto-support, ainsi que sur quelques rares rapports nationaux (surtout britanniques) traitant de la question. Deux

grandes configurations de lieux sont identifiées : les « lieux à éviter » d'une part, les lieux considérés comme accueillants et tolérants d'autre part. Les métaphores du « placard » et des « escales » sont mobilisées par l'auteur. Le placard renvoie aux risques de surexposition, de stress et de violences transphobes, face auxquels il est préférable de se cacher, ou, a minima, de maintenir une face, pour reprendre le langage goffmanien. Les escales sont autant d'aménagements trouvés, grâce à des ressources générées au fil des parcours biographiques, pour accéder à la ville malgré les épreuves. Ainsi, est donnée à lire une ville plus familière et plus praticable.

La thèse de Charles Reveillère, joliment intitulée « Demain c'est loin, et aujourd'hui c'est déjà trop tard. Vivre et gouverner le délogement dans deux espaces populaires en attente de rénovation urbaine » donne à voir le jeu d'acteurs complexe et inégal révélé par ce que l'on pourrait appeler une impossible sociologie de l'attente. L'auteur explicite brillamment comment se fabrique un consentement au départ. De façon tragique, le consentement résulte d'une insupportable dégradation des conditions de vie dans des logements qui ne sont plus entretenus par le bailleur. L'attente, c'est ce moment qui s'étire à l'infini, pendant le-quel il ne se passe apparemment rien, mais où de multiples petits faits surviennent, qui concourent à ce que, usés et désabusés, les habitants en viennent à accepter des relogements qu'ils avaient initialement refusés. Si la thèse – déjà forte de 800 pages – ne va pas jusqu'au relogement, l'histoire est édifiante : l'expérience du transitoire qui dure n'a rien d'exceptionnel dans les quartiers touchés par la rénovation. « Elle s'inscrit

dans la continuité d'une action publique qui gère à répétition les crises qu'elle produit, et qui s'accompagne d'une injonction : celle de regarder vers l'avenir, de détourner le regard des oppressions du présent, et d'oublier celles du passé », écrit l'auteur de la thèse qui a passé deux ans et demi sur le terrain, bloqué par le confinement. Une leçon qui remet en cause les processus de rénovation urbaine, une enquête hors normes, nourrie de rencontres et d'engagements, appuyée sur une masse documentaire impressionnante. Où la ville désirable s'appréhende de loin et se fait attendre.

Le jury a été unanime à considérer que de telles richesses devaient être mises à disposition du public. Chacun.e de ses membres a cité des « pépites » qu'il serait bon de partager, de diffuser au-delà du monde académique. Aussi, le comité d'organisation du Prix de Thèse sur la Ville s'est rapproché de la revue *Métropolitiques* pour mettre davantage en lumière la jeune recherche urbaine. Des articles-recension et des articles-pépites, tant sur les thèses primées que sur certaines thèses nommées, seront publiés au cours des prochains mois par la revue. Nous n'avons sans doute jamais eu tant besoin de la recherche pour mieux penser le monde d'après, et la jeune recherche urbaine est en ce sens essentielle. A condition de la diffuser, et de se l'approprier, tant dans le monde académique que celui de la pratique et du politique. Gageons alors que cette nouvelle alliance avec la revue *Métropolitiques* y contribuera !



Agnès BASTIN

Des métabolismes territoriaux en transformation ? Gouvernance des matériaux de chantier et expérimentations de nouvelles valorisations en Île-de-France et dans la région de Bruxelles

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

L'idée générale de la thèse est d'étudier les transformations du métabolisme des matériaux de chantier dans un contexte de déstabilisation de son fonctionnement historique. Les matières minérales de chantier, principalement des terres et des gravats de béton, constituent la première matière solide consommée et rejetée par les systèmes urbains. Elles sont historiquement gérées par les acteurs du bâtiment et des travaux publics qui ont organisé des filières de stockage et de valorisation en sous-couches routières, en comblements de carrières et en aménagements paysagers. Seule une très faible part de ces matières réintègre le cycle de la construction de bâtiments. Ce fonctionnement est mis en question par la conjonction de plusieurs phénomènes : la raréfaction des ressources minérales locales pour approvisionner les chantiers, l'augmentation de la produc-

tion de déchets de chantier et la montée de contestations du stockage d'un côté et de l'extraction de l'autre.

La thèse s'intéresse ainsi aux recompositions en cours de ce métabolisme sous trois angles : les transformations des filières économiques de gestion des terres et des gravats, l'émergence de politiques publiques d'économie circulaire ciblant les déchets de chantier et le rôle d'expérimentations de pratiques de recyclage dans la construction. La comparaison entre les régions francilienne et bruxelloise permet de repérer des trajectoires différentes caractérisées par un développement plus précoce du recyclage en Belgique et une permanence plus marquée des pratiques de stockage en Île-de-France. La structuration historique de ces filières et, en particulier, le rôle plus ou moins grand des acteurs des travaux publics, dotés de forte capacité d'influence, contribuent à expliquer des verrouillages normatifs et réglementaires qui limitent le développement du recy-

clage et de la sobriété. Les expérimentations de bouclage des flux de matière participent également de ces recompositions. La thèse montre une diffusion et une intégration des pratiques de surcyclage dans les régimes sociotechniques d'approvisionnement et de gestion des déchets. Cependant, elles ne se font pas par duplication, en tous cas pas pour l'instant, mais plutôt par déstabilisation et transformation de certaines étapes des filières de valorisation existantes.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Les bilans de flux de matière ont contribué à mettre le métabolisme des matériaux de construction à l'agenda des collectivités parce qu'ils ont montré que ces matériaux constituent une importante ressource du stock bâti. D'autres travaux quantifient et évaluent le stock bâti pour identifier des freins et des leviers à une circularisation des flux de matière.

À la différence de ces recherches, ma thèse ne produit pas de connaissances directement transférables dans les mondes opérationnels. En revanche, elle propose une analyse des acteurs des filières économiques, de leurs perceptions de l'économie circulaire et de leurs stratégies de recyclage. Cela peut aider les gouvernements urbains à envisager leurs propres politiques d'économie circulaire dans un paysage plus large. La dimension comparative peut aussi contribuer à faire circuler les expertises et les expériences entre les professionnels, publics et privés, de Paris et Bruxelles.

Enfin, certains résultats de la thèse, s'ils

ne donnent pas des préconisations opérationnelles, incitent à mettre l'accent sur les politiques d'écoconception en complément des politiques de recyclage et de réemploi, qui ne s'accompagnent pas automatiquement d'une diminution de l'extraction de matières premières. Les études de cas montrent également l'importance de l'accès au foncier pour implanter des activités de stockage et de transformation des matières.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

J'ai commencé mes études d'urbanisme avec un projet professionnel plutôt tourné vers la lutte contre les inégalités socio-spatiales, que je n'articulais pas avec les enjeux écologiques à l'époque. Au cours d'un stage à l'Université de Montréal, j'ai découvert la notion d'économie circulaire qui m'a interpellée, car elle mettait l'accent sur la matérialité du monde et ses limites physiques. Dans mon master 2, j'ai suivi un cours de Sabine Barles sur le métabolisme et l'écologie territoriale, qui m'a passionné et a fait écho à ce stage en apportant un regard critique sur la circularité. Les analyses de flux de matière présentées dans ce cours montraient le poids important des matières minérales pour la construction dans le métabolisme des villes.

Cela m'a vraiment surpris de n'avoir jamais rencontré ce sujet plus tôt dans mes cours et dans mes stages. Il s'agit pourtant d'un sujet d'urbanisme à plusieurs titres : comment planifier la gestion des approvisionnements en matériaux et la gestion des déchets de chantier ? Mais, surtout, comment prendre des décisions urbanistiques plus sobres en ressources minérales ? Cela m'a conduit à travail-

ler sur la politique émergente d'économie circulaire d'une intercommunalité, en l'occurrence Plaine Commune, pour mon mémoire. Cette première recherche m'a donné envie d'explorer davantage le fonctionnement des filières économiques qui transforment et font circuler les matériaux de construction. J'ai souhaité élargir le questionnement en comparant la région parisienne à un autre cas. L'aire urbaine bruxelloise, caractérisée par un profil métabolique comparable, m'a semblé intéressante, car elle développait une politique ambitieuse de circularité. Ce cas s'est avéré passionnant, du fait des spécificités de la gouvernance bruxelloise, à cheval entre trois régions.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

J'ai eu la chance de suivre une formation de géographie et d'urbanisme qui donnait une grande place au travail de terrain : arpenter des quartiers, observer des usages, recueillir la parole habitante, politique et technique. C'est cette expérience du terrain qui m'a donné envie de faire de la recherche. La réalisation des mémoires en master a confirmé cette envie.

J'ai ressenti une grande liberté dans ce travail...et aussi un peu d'angoisse à l'idée de me tromper dans mes interprétations ou de passer complètement à côté d'un élément majeur ! On pouvait poser la question qui nous intéressait puis se nourrir de la littérature sur le sujet. Dans mon cas, quel que soit l'objet d'étude, finalement, la question qui m'a intéressée c'est pourquoi ça change et comment comprendre ces transformations.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Je n'ai pas vraiment de conseils parce qu'il y a plein de manières de faire de la recherche. Pour celles et ceux qui auraient la possibilité de réaliser un doctorat dans de bonnes conditions matérielles (avec un contrat, un lieu de travail, des financements pour le terrain...) alors je leur dirais de ne pas hésiter à se lancer dans ce travail. Je les avertirais néanmoins que la carrière académique est très difficile et incertaine. Il y a plein d'autres choses dans la vie que la carrière académique, surtout dans la recherche urbaine, mais ce n'est pas toujours facile de s'orienter.

Si je devais malgré tout donner un conseil, je dirais aux doctorantes et aux doctorants de discuter le plus possible de leur travail au sein d'arènes collectives pour ne pas faire du doctorat un parcours trop solitaire. Il ne faut pas hésiter à solliciter des chercheurs et des chercheuses. pour relire un article, discuter d'un projet ou d'un cours. C'est difficile de présenter son travail, qu'on considère toujours comme non abouti et non légitime, mais cela permet vraiment d'avancer et d'enrichir ses questionnements.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis très honorée de recevoir ce prix qui représente une reconnaissance des milieux académiques et professionnels. De prime abord, le sujet de ma thèse, le métabolisme des matériaux de construction et de démolition, peut sembler très

technique voire ennuyeux. Or, c'est un objet de recherche à travers lequel on peut explorer les filières économiques de la construction, leurs relations avec les gouvernements territoriaux ou retracer l'émergence de collectifs d'acteurs qui contestent les modes de gestion existants et expérimentent des pratiques circulaires. Ce prix montre que le métabolisme et la matérialité urbaine sont désormais considérés par les professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme comme des objets d'étude et d'action au cœur de la fabrique urbaine.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je suis actuellement post-doctorante à l'ISIGE-Mines Paris PSL, au sein d'un projet portant sur l'écologisation des modèles économiques des aménageurs. Cette recherche, pilotée par Daniel Florentin et Magali Castex, porte sur les entreprises d'aménagement. Je me familiarise donc au fonctionnement de ces acteurs via des immersions de courte durée au sein de sociétés d'économie mixte d'aménagement dans différentes villes françaises (Lille, Nantes, Montreuil, Rennes). Les questionnements de ce projet rejoignent ceux de ma thèse autour des enjeux de transformation écologique de la fabrique urbaine. Ils me conduisent également à interroger la transformation de la production urbaine vers des formes plus sobres en foncier, en matière et en énergie.

C'est une perspective stimulante et complémentaire à celle de ma thèse. En effet, celle-ci se concentrait sur la gestion des matières produites par les chantiers, soit l'aval de la production urbaine. Ma recherche actuelle m'amène à étudier davantage les décisions d'aména-

gement, soit l'amont de la production. Quelle que soit la forme future de mon emploi, j'espère continuer à enseigner et à réfléchir aux modalités d'écologisation de la production urbaine !

DES MÉTABOLISMES TERRITORIAUX EN TRANSFORMATION ? GOUVERNANCE DES MATÉRIAUX DE CHANTIER ET EXPÉRIMENTATIONS DE NOUVELLES VALORISATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS LA RÉGION DE BRUXELLES

Thèse de doctorat en études urbaines,
soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris,
sous la direction d'Eric VERDEIL

Mots-clefs : déchets de chantier ; métabolisme territorial ; régimes sociotechniques ; expérimentation ; économie circulaire ; transition socio-écologique ; terres excavées ; béton.

Les matières minérales destinées aux chantiers, comme le sable, les granulats ou le plâtre, représentent la deuxième matière consommée par les villes après l'eau, et le premier déchet solide rejeté. En Île-de-France par exemple, les chantiers rejettent environ 30 millions de tonnes de déchets, majoritairement des terres d'excavation et des gravats de béton. Ce qui représente une quantité environ 5 fois supérieure à la production de déchets ménagers. Les matériaux de construction et de démolition forment donc un enjeu de poids dans la transition socio-écologique des villes (Barles, 2014 ; Augiseau, 2017). La production urbaine actuelle est caractérisée par une forte intensité matérielle, par une externalisation croissante de son approvisionnement en ressources et de la gestion des déchets et par une accumulation grandissante de matière. D'un côté, elle

génère des tensions sur l'approvisionnement en ressources minérales locales, qui se raréfient. De l'autre, elle contribue à la transformation des sols via la mise en décharge des matières issues des chantiers (Fernandez et al., 2019). Ce fonctionnement intense et linéaire pose question : quelles seraient les caractéristiques d'un métabolisme des matériaux de construction compatible avec les limites planétaires ?

Alors que les matériaux de construction constituent la matière même avec laquelle les urbanistes travaillent, il s'agit pourtant d'un objet relativement peu étudié par les études urbaines. Ce point aveugle de l'aménagement mérite attention, d'autant plus qu'à l'actualité scientifique de cette question correspond une actualité politique. En effet, ces matières sont progressivement saisies par



Installation de stockage des déchets inertes à Moissy-Cramayel, Île-de-France © Agnès Bastin

les politiques publiques européennes, nationales et locales sous les effets convergents d'évolutions réglementaires et de préoccupations sanitaires et environnementales, telles que la raréfaction des ressources minérales locales disponibles pour alimenter des chantiers urbains fortement consommateurs. Par exemple, plusieurs métropoles, comme Paris, Bruxelles, Londres ou Amsterdam, ont lancé des stratégies d'économie circulaire dans le secteur de la construction. Le métabolisme des matériaux de construction constitue donc un objet de recherche innovant, qui croise un intérêt scientifique - approfondir la connaissance de ce flux du métabolisme - et un intérêt contextuel et politique - analyser de manière critique les politiques publiques de circularité à destination de ces matières, celles-ci mettant l'accent sur le recyclage, parfois aux dépens de

la limitation de la consommation et de l'extraction de matières.

UNE ANALYSE POLITISÉE DU MÉTABOLISME, UNE APPROCHE TERRITORIALE DE SES TRANSFORMATIONS

Pour construire son questionnement, Agnès Bastin s'est appuyée sur trois ensembles de travaux afin de développer une analyse politisée du métabolisme et une approche territoriale de ses transformations.

Le premier ensemble est constitué des études de métabolisme et de l'écologie territoriale. Ce champ de recherche quantifie les matières mobilisées dans différents types de territoires (urbains, insulaires, portuaires, denses, diffus, etc.) et cartographie les empreintes en-



Stockage de matières premières et tri de terres excavées le long du canal de Willebroek, Bruxelles
© Agnès Bastin

vironnementales et spatiales associées, c'est-à-dire les espaces impliqués dans l'approvisionnement matériel et énergétique des villes et dans la gestion de leurs déchets. Ces travaux sont progressivement complétés par des approches aux méthodologies plus qualitatives, qui donnent à comprendre les déterminants sociopolitiques et économiques du métabolisme (Heynen et al., 2006). Ce travail s'inscrit dans ces travaux qualitatifs sur le métabolisme, en particulier ceux inspirés de l'écologie politique urbaine qui étudient les rapports de pou-

voir tout au long des circulations et des transformations de matière au sein des villes et avec les espaces environnants. Elle propose d'analyser la gouvernance des flux de matériaux de construction et de déconstruction : quelles sont les ressources matérielles et immatérielles activées, échangées, mobilisées, et par quels acteurs, pour faire circuler les flux et, éventuellement, transformer ces circulations ? Comprendre les jeux d'acteurs et les rapports de pouvoir qui structurent le métabolisme des matériaux de construction représente une

première étape dans son analyse des changements métaboliques, qui constitue le deuxième enjeu de la thèse.

Pour analyser les transformations du métabolisme, Agnès Bastin mobilise un deuxième ensemble de travaux, issu des *transition studies*, en particulier le cadre de l'analyse multi-niveaux (*multi-level perspective*). Ce champ de recherche s'intéresse au développement et à la diffusion d'innovations techniques. L'analyse multi-niveaux étudie ces transitions comme l'interaction entre trois niveaux d'analyse : le paysage, les régimes, les niches. Une transition désigne un changement de régime qui résulte le plus souvent de la concordance temporelle entre des perturbations aux différents niveaux de l'analyse (Geels, Schot, 2004). Cette approche a de nombreuses limites, notamment sa faible spatialisation, mais elle a l'intérêt de replacer les changements sociotechniques dans un ensemble de transformations sociales, économiques, politiques et culturelles. Ainsi, elle évite de les réduire à des problèmes d'optimisation économique ou de levée de freins techniques et comportementaux. C'est pourquoi Agnès Bastin s'est inspirée de ce cadre, en le croisant aux apports de l'écologie territoriale et de l'écologie politique urbaine, pour construire une approche territoriale des transformations métaboliques. La thèse étudie les villes comme des espaces dans lesquels s'enchevêtrent différents régimes sociotechniques (construction, transports, déchets, etc.). Ces régimes sont caractérisés par des éléments spécifiques aux secteurs en question, comme les innovations technologiques ou les stratégies nationales des gestionnaires de déchets ou des entrepreneurs du BTP. Ils sont également influencés par des

caractéristiques territoriales, telles que les formes du développement urbain, la capacité d'action des gouvernements urbains et la géographie des ressources locales. Agnès Bastin parle donc de régimes territorialisés. Ces régimes sociotechniques territorialisés structurent les métabolismes territoriaux, qui en sont la résultante matérielle. Ainsi, les transformations du métabolisme territorial sont analysées comme des transformations de régimes sociotechniques territorialisés.

Enfin, ce travail se positionne par rapport aux recherches récentes portant sur les matériaux de construction en ville. Des travaux en aménagement et urbanisme documentent les liens entre formes d'urbanisation et consommation de matières, souvent de manière quantitative et cartographique. D'autres adoptent une visée normative et identifient des freins et des « bonnes pratiques » de gestion des matériaux de construction. Des recherches en architecture et en géographie se concentrent sur les secondes vies des matières issues des chantiers (Ghyoot et al., 2018). L'analyse des politiques publiques, de leur genèse et de leur mise en œuvre, occupe une place secondaire dans ces recherches. Les travaux quantitatifs développent une approche évaluative des politiques publiques. Par exemple, ils modélisent les conséquences matérielles des politiques de densification ou de rénovation énergétique. De leur côté, les travaux qualitatifs décryptent le fonctionnement des filières économiques ou l'action spécifique des architectes en laissant de côté l'action publique, c'est-à-dire les régulations et les coordinations d'acteurs impliqués dans la circulation de ces matières ainsi que les en-

jeux politiques et sociaux sous-jacents à leur transformation. En complément de ces travaux, Agnès Bastin propose une analyse davantage tournée vers l'action collective incluant les acteurs des filières économiques mais aussi les décideurs politiques et les administrations impliquées dans la conception des politiques publiques.

L'enjeu de la thèse est de caractériser la transformation de la gouvernance des flux de matières issues des activités de construction et de déconstruction et les recompositions sociotechniques induites par les expérimentations de nouvelles valorisations. Quelles sont les recompositions en cours des régimes sociotechniques existants de gestion des matériaux de construction et dans quelle mesure les expérimentations de nouvelles valorisations de matières y contribuent-elles ?

Pour répondre à cette question, la thèse développe trois angles d'étude : les filières économiques de gestion des terres et des bétons et leur régulation, c'est-à-dire comprendre le régime sociotechnique de gestion de ces matières, la mise en politique de ces matières dont la gestion est une compétence des acteurs privés, l'expérimentation de filières alternatives et de dispositifs de bouclage des flux de matière.

PARIS, BRUXELLES : UNE APPROCHE COMPARÉE ET EMBARQUÉE

La thèse compare deux aires métropolitaines européennes : Paris et Bruxelles. Ces deux villes présentent un profil métabolique comparable, caractérisé par un fort renouvellement urbain conduisant à un équilibre entre consommation

de matériaux de construction et production de déchets de chantier. Cette situation métabolique ouvre des possibilités de création de boucles matérielles via la réutilisation des déchets de chantier.

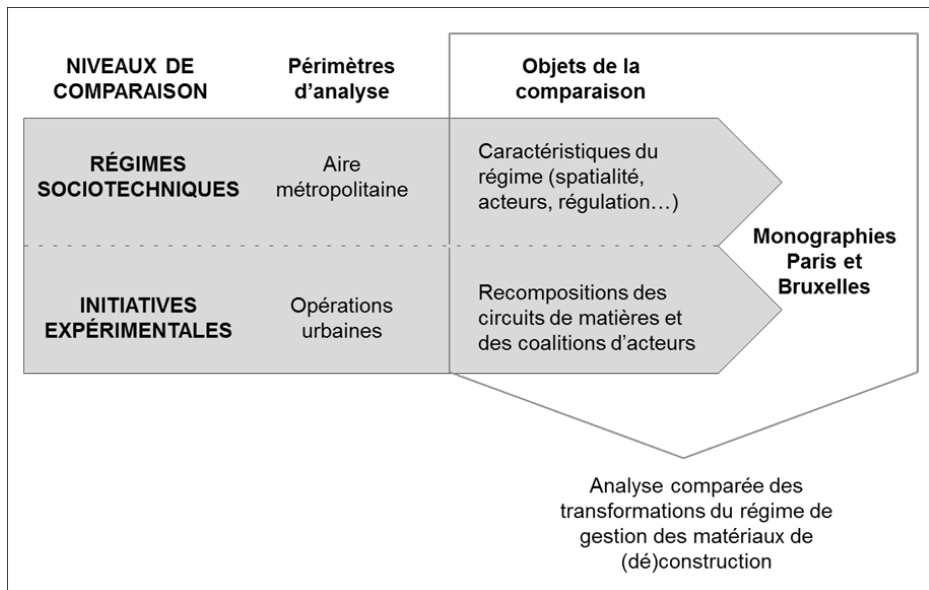
Leur comparaison est également motivée par l'émergence de politiques locales d'économie circulaire ciblant spécifiquement le secteur de la construction et les matériaux et déchets de chantier. Cependant, ces deux métropoles diffèrent par leur structuration politique et administrative, par leurs morphologies urbaines et par les filières économiques existantes de gestion des matériaux et déchets de construction. Les filières économiques bruxelloises sont depuis plus longtemps tournées vers le recyclage et fortement marquées par la régionalisation de la Belgique alors que les filières franciliennes composent entre stockage et différentes formes de valorisation. Paris et Bruxelles constituent donc des cas intéressants pour étudier le rôle des configurations locales dans les trajectoires et les stratégies de circularité mises en œuvre par des villes soumises à des enjeux métaboliques similaires.

La dimension européenne joue également un rôle important dans le dispositif comparatif. Les réglementations environnementales et économiques qui cadrent la gestion des matériaux et des déchets de construction sont, pour beaucoup, initiées par l'Union Européenne, comme la directive-cadre déchets ou la stratégie européenne pour l'économie circulaire. La comparaison entre deux métropoles européennes permet ainsi d'analyser l'appropriation locale de ces réglementations supra-locales et d'interroger leur contribution à la transformation des métabolismes territoriaux.

Une comparaison à « double focale »

La comparaison déployée articule deux niveaux : un premier qui est celui des régimes sociotechniques, analysés à l'échelle des aires urbaines, et un deuxième qui correspond à des expérimentations à l'échelle d'opérations. La première échelle se concentre sur le fonctionnement et les transformations des filières économiques de gestion des matières, principalement des déchets de terres et de béton. Quant aux expérimentations analysées, elles portent sur des politiques locales intercommunales de circularité et des projets plus opérationnels de réutilisation à haute valeur ajoutée de matières issues des chantiers. La pratique du terrain et les opportunités qui s'y sont ouvertes ont conduit à sélectionner principalement deux expé-

rimentations : *Cycle terre*, un projet de création d'une fabrique de matériaux de construction en terre crue à partir de déblais, et ZIN, un projet de rénovation d'un ensemble de bureau avec recyclage de béton. Ces expérimentations sont donc hétérogènes. Elles portent sur des matières et des types de projets différents : terres de déblais dans un projet industriel en Île-de-France et gravats de béton dans un projet immobilier à Bruxelles. Face à cette hétérogénéité, le dispositif comparatif mis en œuvre ne vise pas à comparer les expérimentations directement entre elles mais à mettre en regard leurs effets sur les régimes sociotechniques dans chacun des deux contextes territoriaux. Les expérimentations sont pensées comme des scènes d'observation des recompositions sociopolitiques et matérielles



Le dispositif méthodologique de comparaison à « double focale »

des modes de gestion des matériaux de chantier à Paris et Bruxelles. La comparaison s'appuie sur une grille commune, qui puisse fonctionner malgré la diversité des espaces, matières, échelles et acteurs en jeu. Elle se déploie autour de trois catégories qui désignent différentes dimensions des transformations du métabolisme et des régimes socio-techniques sous-jacents : rematérialisation, territorialisation et bouclage. La rematérialisation désigne l'intégration et la réduction de l'empreinte matérielle de la production urbaine dans les choix d'aménagement face aux tensions croissantes sur les ressources. La territorialisation désigne l'intégration d'un référent territorial dans la gouvernance des flux et stocks de matériaux de construction, face à des métabolismes largement externalisés. Enfin, le bouclage désigne la réutilisation des matières résiduelles générées par la production urbaine de manière à limiter voire à supprimer la production de déchets.

La thèse combine une enquête par entretiens et une enquête embarquée au sein de deux expérimentations urbaines de circularité, au cours de laquelle Agnès Bastin a adopté une position d'observation participante.

Une centaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés, auprès d'acteurs des filières économiques de gestion des matériaux et déchets de chantier, d'acteurs publics et de personnes engagées dans des expérimentations de valorisation des matières. Les entretiens ont été intégrés à un « réseau documentaire » plus vaste comprenant l'analyse de plaidoyers de groupes professionnels, de rapports, d'articles de presse et l'observation de réunions et d'ateliers organisés

par les administrations publiques et les fédérations professionnelles. Cette enquête a permis d'étudier l'organisation des filières économiques et la fabrique des régulations du secteur.

Elle a été complétée par des périodes d'observation participante au sein de l'équipe du projet *Cycle terre* à Sevrans (Île-de-France) et au sein de Perspective Brussels, l'administration bruxelloise en charge de la planification territoriale et impliquée dans la mise en œuvre de stratégies territoriales de circularité. L'observation au sein du projet *Cycle terre* s'est étalée sur les quatre années de la thèse, tandis que l'observation bruxelloise a été concentrée sur quatre mois et malheureusement interrompue par la pandémie. Ainsi, plusieurs opportunités de participation directe aux expérimentations menées par les acteurs locaux n'ont pas pu être mises à profit alors qu'elles auraient permis d'analyser plus finement la manière dont les différents acteurs associatifs investis dans le quartier Nord de la Région Bruxelles-Capitale interagissent et conçoivent la question de la circularité. Néanmoins, les entretiens menés auprès des acteurs des expérimentations, croisés avec la littérature grise, ont permis de mener à bien la contextualisation du projet ZIN. L'observation participante a permis d'accéder aux coulisses des expérimentations, aux visions et aux cultures de chacun des acteurs impliqués ainsi qu'aux processus de décision qui permettent de retracer et d'identifier les facteurs contextuels et structurels des évolutions des projets, dans une perspective de montée en généralité. Cependant cette position a exigé de la part d'Agnès Bastin une forte réflexivité sur le rôle du chercheur et a impliqué une gestion, parfois difficile,



Formation de l'équipe du projet *Cycle terre* par Amàco à Villefontaine : production de briques de terre comprimée © Agnès Bastin

des inconforts suscités par la multipositionnalité.

UNE ANALYSE COMPARÉE DE LA GOUVERNANCE DES FLUX DE MATÉRIAUX ET DÉCHETS DE CHANTIER À PARIS ET BRUXELLES

Premièrement, la thèse documente le fonctionnement des filières de gestion des matériaux de construction et de déconstruction dans les régions bruxelloise et francilienne. Elle montre qu'il existe de nombreuses pratiques de valorisation, majoritairement prises en charge par les entreprises du secteur de la construction et des travaux publics elles-mêmes. Le recyclage des déchets de chantier est principalement pris en

charge par des entreprises du BTP qui ont développé cette activité à côté de leur cœur de métier, c'est-à-dire de leur activité principale et souvent historique, comme la démolition et le terrassement, les travaux publics et le génie civil, l'extraction et la fabrication de matériaux dans les carrières. Cela consolide les observations réalisées par Laetitia Mongeard dans la région lyonnaise (2018). Les matières secondaires issues des chantiers alimentent la fondation de routes, l'aménagement de remblais et le comblement de carrières. Ce métabolisme génère d'importants mouvements de matière à l'échelle régionale, consomme du foncier et de l'énergie pour stocker, trier, broyer, concasser les matières. Il demeure majoritairement linéaire dans la mesure où les valorisations existantes ne conduisent qu'une très faible part des déchets de chantier à retourner vers le cycle de la construction de nouveaux bâtiments. Ces valorisations ne participent donc que très marginalement à limiter l'extraction de matières minérales primaires pour la construction.

La comparaison entre Paris et Bruxelles montre que les filières de valorisation diffèrent selon les configurations spatiales. D'une part, la géopolitique locale, notamment la régionalisation du droit environnemental en Belgique et la multiplication des échelles de régulation en Île-de-France, oriente fortement les flux. D'autre part, la structuration héritée des filières économiques joue fortement sur les trajectoires de valorisation empruntées : plus précocement tournées vers le recyclage en Belgique qu'en Île-de-France. Notamment, on observe une imbrication plus grande, en Île-de-France qu'en Belgique, entre les différents maillons de la chaîne de valeur de

la construction, de l'extraction des matières à la gestion des déchets. En particulier, les entreprises de travaux publics semblent jouer un rôle central en Île-de-France, à la fois dans l'extraction de matériaux et dans la gestion des déchets. Ce que l'on ne retrouve pas en Belgique où la situation diffère entre la Flandre, où les activités de valorisation des déchets inertes sont dominées par les démolisseurs, et la Wallonie, où des entreprises spécialisées dans la valorisation se sont développées. Ces différences d'organisation des filières économiques se cristallisent dans la structuration des organisations professionnelles et des groupes d'intérêt du secteur. Le rôle des entreprises ayant des activités intégrées de gestion des carrières, de production de granulats, de gestion des déchets de chantier et de travaux publics dans les organisations professionnelles est plus important en France qu'en Belgique.

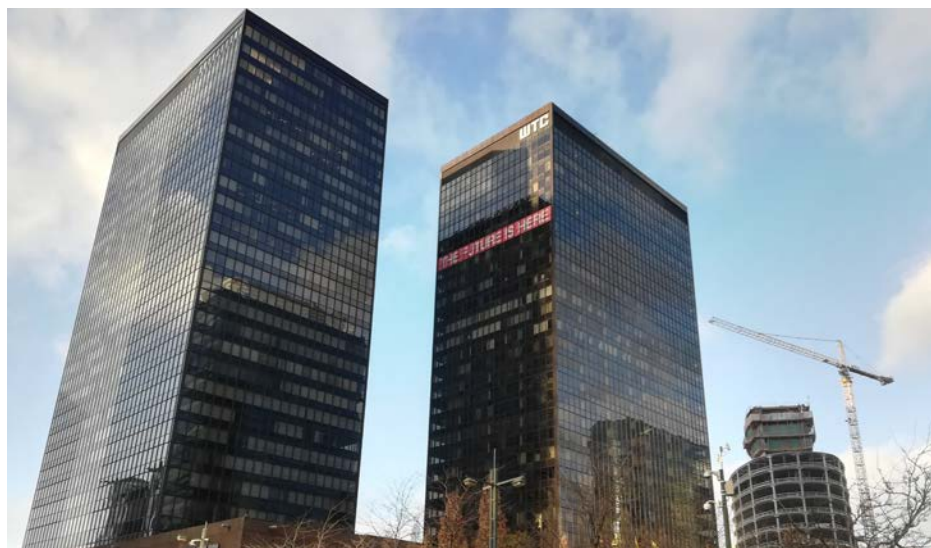
Cette forte imbrication entre les différents sous-systèmes de la fabrique matérielle du cadre bâti en Île-de-France pourrait constituer un avantage pour la mise en place de stratégies de circularité en limitant les enjeux d'articulation entre les maillons de la chaîne : les déchets des uns devenant plus facilement les ressources des autres. Des échanges de matière pour du comblement et des aménagements ont effectivement lieu entre entreprises. Cependant, on observe également un verrouillage autour des pratiques existantes de stockage et de remblayage, plutôt qu'un développement du recyclage en produits de construction. Ces effets de verrouillage sont illustrés par les trajectoires réglementaires différentes de la Flandre et de la France concernant le stockage des déchets inertes. Celui-ci a été progressive-

ment interdit en Flandre tandis qu'il est autorisé en France et exempté de taxe générale sur les activités polluantes. Les différences de positionnement des entreprises de travaux publics au sein du secteur de la gestion des déchets inertes semblent particulièrement explicatives des différences de trajectoire, d'autant plus que les entreprises de travaux publics et leurs groupes d'intérêt ont des capacités d'influence très structurées.

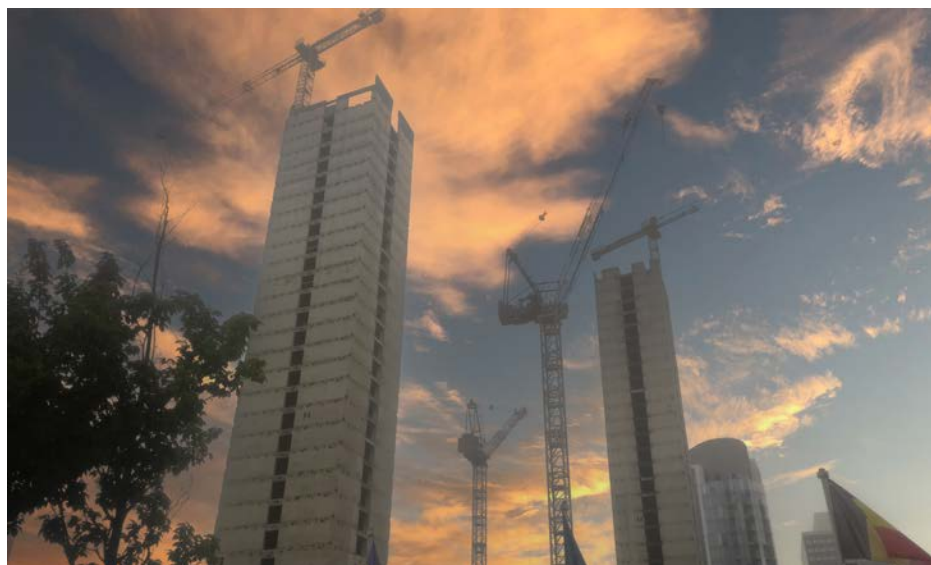
Plus largement, ces résultats montrent qu'une lecture territoriale des transitions sociotechniques permet de mettre en évidence des facteurs explicatifs des variabilités entre les régimes sociotechniques localisés et leurs facteurs de re-composition.

LES ADAPTATIONS DU RÉGIME SOCIOTECHNIQUE DOMINANT FACE À UNE DEMANDE DE CIRCULARITÉ

Un deuxième ensemble d'apports de la thèse concerne les changements métaboliques et la question du déploiement des expérimentations. Agnès Bastin montre que les régimes sociotechniques se recomposent sous l'effet combiné de multiples facteurs. Certains facteurs sont internes au régime, tels que l'ameublissement progressif des débouchés historiques de gestion des déchets inertes de chantier, à savoir le comblement des carrières, les grands remblais et les constructions routières. Le développement urbain a entretenu un débouché important pour les déblais et les gravats en créant des besoins pour les fondations des infrastructures qui l'accompagnent et, indirectement, en augmentant les capacités de stockage dans les



Les tours du World Trade Center (futur projet ZIN) avant leur rénovation lourde, Bruxelles © Agnès Bastin



Les tours en cours de rénovation : conservation des noyaux centraux en béton mais dépose des vitrages, Bruxelles © Agnès Bastin

carrières dont les matériaux sont extraits pour l’approvisionnement des chantiers. Ces débouchés historiques sont remis en question par les évolutions des formes de l’urbanisation, notamment la lutte contre l’étalement urbain, et par les contestations citoyennes que génèrent ces installations. À ces facteurs internes, s’ajoute la montée du référentiel de l’économie circulaire et la mise en œuvre de stratégies de circularité.

Les processus de transition qui résultent de ces facteurs de déstabilisation demeurent ambivalents et encore incertains, ce qui justifie la formule interrogative du titre de la thèse. D’un côté, les régimes existants sont consolidés par l’adaptation des pratiques de sous-cyclage et de valorisation volume (remblais, aménagements paysagers, etc.). De l’autre, on observe des bifurcations du fait de l’émergence de nouveaux acteurs qui expérimentent de hauts niveaux de bouclage des matières. L’analyse détaillée des deux expérimentations, ZIN et *Cycle terre*, montre une diffusion et une intégration des pratiques de surcyclage dans les régimes sociotechniques d’approvisionnement et de gestion des déchets. Cependant, elles ne se font pas par duplication, du moins pas encore comme on pourrait l’imaginer, mais plutôt par déstabilisation et transformation de certaines étapes des filières existantes de valorisation. Elles s’appuient également sur la participation de certains acteurs dominants du régime, qui se diversifient et coopèrent avec les acteurs émergents. Les processus de bifurcation observés fonctionnent donc plutôt par changements incrémentaux du fonctionnement des filières que par substitution des filières par d’autres pratiques.

LES LIMITES DE LA SYMBIOSE COMME STRATÉGIE DE BOUCLAGE DES FLUX DE MATIÈRES

L’analyse des deux expérimentations, croisée avec l’étude d’autres acteurs innovants repérés à la fois à Paris et à Bruxelles, conduit à un troisième ensemble de résultats concernant la flexibilité des dispositifs sociotechniques de bouclage des flux de matières. La thèse questionne le recours à la figure de la symbiose, c’est-à-dire l’échange direct de matière entre deux sites ou au sein d’un même site, qui est fréquemment recherchée par les politiques d’économie circulaire et présentée comme solution à sa mise en œuvre. En effet, les expérimentations analysées, initialement développées à partir de l’idée de symbiose, se sont en fait appuyées sur le développement d’étapes intermédiaires pour le traitement des matières. Les symbioses sont rendues incertaines par la sous-estimation des besoins fonciers des opérations de valorisation, qui peuvent difficilement être réalisées directement sur les chantiers dans la plupart des cas. Alors qu’elles reposent sur la concordance temporelle entre les chantiers fournisseurs et récepteurs de matières, elles sont fragilisées par les aléas de calendrier. Dans nos cas d’études, ces éléments ont conduit à un élargissement spatial des dispositifs étudiés qui intègrent des sites plus lointains, souvent hors des centres-villes, pour le stockage et la transformation des matières.

Les configurations sociotechniques de bouclage des flux de matière qui se développent utilisent les symbioses mais aussi d’autres configurations caractérisées



L'unité de transformation des terres excavées en matériaux de construction en terre crue Cycle terre à Sevrans © Agnès Bastin

par leur flexibilité. Cette flexibilité vise à s'adapter aux particularités des ressources secondaires, à savoir leur variabilité qualitative et géographique. L'enquête conduit à distinguer deux types de dispositifs qui correspondent à deux stratégies différentes d'opérationnalisation du bouclage des flux de matières en ville. Premièrement, la réalisation d'infrastructures fixes dédiées aux activités de transformation des matériaux de chantier. Elles reposent sur un espace d'approvisionnement variable dans le temps, ce qui implique une flexibilité de l'outil de production. La généralisation de cette stratégie risquerait de limiter la proximité spatiale des démarches de réutilisation. Deuxièmement, la réalisation

d'infrastructures mobiles et temporaires installées au sein de grands chantiers ou de friches, c'est-à-dire dans des interstices spatio-temporels de la ville. La généralisation de cette stratégie pourrait conduire à contenir ces activités à la marge du régime, sur des fonciers non pérennes. Ce résultat, à dimension opérationnelle, interroge les modalités d'insertion du foncier à destination des activités du métabolisme dans la planification territoriale.

BIBLIOGRAPHIE

AUGISEAU V. (2017), *La dimension matérielle de l'urbanisation. Flux et stocks de matériaux de construction en Île-de-France*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

BARLES S. (2014), « L'écologie territoriale et les enjeux de la dématérialisation des sociétés : l'apport de l'analyse des flux de matières », *Développement durable et territoire. Economie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°5 (1).

FERNANDEZ M., BLANQUART C., NIÉRAT P., VERDEIL E. (2019), « Renouvellement urbain et optimisation du métabolisme : une équation complexe », *Flux*, n°116-117 (2), pp. 58-73.

GEELS F.W., SCHOT J. (2007), « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research policy*, n° 36 (3), pp. 399-417.

GHYOOT M., DEVLIEGER L., BILLET L., WARNIER A. (2018), *Déconstruction et réemploi. Comment faire circuler les éléments de construction*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

HEYNEN N., KAIKA M., SWYNGEDOUW E. (2006), *In the Nature of Cities. Urban political ecology and the politics of urban metabolism*, New York : Routledge.

HODSON M., MARVIN S., ROBINSON B., SWILLING M. (2012), « Reshaping Urban Infrastructure : Material Flow Analysis and Transition Analysis in an Urban Context », *Journal of Industrial Ecology*, n°16 (6), pp. 789-800.

KARVONEN A., HEUR B.V. (2014), « Urban Laboratories : Experiments in Reworking Cities », *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 38 (2), pp. 153-173.

LAMBELET S., PFLIEGER G. (2016), « Les ressources du pouvoir », *Métropoles*, n°18, pp. 1-25.

MONGEARD L. (2018), *Des gravats dans la ville. Pour une approche matérielle de la démolition*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Lyon, Université Lumière Lyon 2.

PINSON G. (2019), « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », in AUTHIER J.Y., BAGGIONI V., COUSIN B., FIJALKOW Y., LAUNAY L. (eds.), *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris : La Découverte, pp. 43-66.

WIRTH T., FUENFSCHILLING L., FRANTZESKAKI N., COENEN L. (2019), « Impacts of urban living labs on sustainability transitions : mechanisms and strategies for systemic change through experimentation », *European Planning Studies*, n°27 (2), pp. 229-257.



© Agnès Bastin



Charles REVEILLERE

**Demain c'est loin, et aujourd'hui c'est déjà trop tard.
Vivre et gouverner le délogement dans deux espaces populaires en attente de rénovation urbaine**

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

La place du temps dans le gouvernement des villes, et plus largement dans la fabrication du consentement à l'action publique. Les déplacements causés par la rénovation urbaine sont souvent décrits comme un événement perturbateur, qui déracinerait soudainement les habitant.e.s des quartiers populaires d'espaces auxquels iels sont attaché.e.s.. Lorsque je me rends dans des quartiers populaires ciblés par des projets urbains, je suis donc étonné du premier constat que je fais. Alors que je m'attendais à rencontrer des institutions qui cherchent à vider les lieux au plus vite pour réaliser leurs opérations, je réalise que c'est l'inverse : je rencontre des habitant.e.s qui veulent, pour la plupart, partir de chez elles et de chez eux le plus rapidement possible. À mesure que le temps passe, iels sont même de plus en plus impatient.e.s qu'arrivent, enfin, les dispositifs de déplacement habituel-

lement qualifiés de « contraints ». Cela devient l'énigme de départ de la thèse : pourquoi les habitant.e.s en viennent-ils à aspirer elles-mêmes et eux-mêmes au déplacement que ces projets leur imposent ? La thèse résout cette énigme, en investiguant ce qu'il se passe quand il ne se passe (apparemment) rien : dans les périodes d'attente qui séparent l'annonce d'un projet urbain futur et le moment de sa mise en œuvre. Elle décrit la rénovation urbaine comme un processus qui bouleverse le quotidien des habitant.e.s au long cours. Pendant des années voire des décennies, au nom de la promesse d'une opération à venir, la gestion courante des quartiers populaires est minorée et leur politique de peuplement est mise en suspens. Les lieux et les biens se dégradent ; les liens sociaux sont affectés par une transformation sociale de la population. En imposant une dynamique de la projection permanente aux habitant.e.s, les projets urbains rendent le présent inhabité. En dégradant leurs

conditions matérielles d'existence, ils le rendent inhabitable. Cette épreuve de l'attente est si éprouvante qu'elle fait consentir les habitant.e.s au départ, avant même que le moment de la mise en œuvre soit arrivé : iels préfèrent partir au plus vite pour en finir avec tout ça, quitte à accepter des modalités de départ (offres de relogement, d'indemnisation...) bien en deçà de leurs espérances.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

La rénovation urbaine tend à détourner le regard : en orientant les projecteurs vers l'avenir radieux (mais fictif) promis aux quartiers populaires ; en laissant dans l'ombre le quotidien dégradé (mais bien réel) de ces espaces relégués de la ville. J'espère que cette thèse jettera la lumière sur ce que ces opérations produisent pendant ces années, voire ces décennies d'attente. J'espère qu'elle sera saisie, plus largement, comme une invitation à adopter un regard critique sur le gouvernement des villes par projets. Il tend à orienter les financements vers les opérations de démolition-reconstruction de grande ampleur, plutôt que vers la gestion du quotidien et de l'existant. Il se fait au prix d'un bilan écologique et social désastreux, qui entretient un cycle sans fin : pourquoi les quartiers populaires sont-ils si souvent rénovés, en comparaison à ceux dans lesquels vivent les classes moyennes et supérieures par exemple ?

Il n'y a pas là la marque de leur traitement préférentiel mais, à l'inverse, de leur discrimination dans l'attribution des ressources : les carences structurelles de la gestion courante sont telles qu'ils

doivent, cycliquement, être rénovés à coups de grands projets dévastateurs. Certain.e.s habitant.e.s s'auto-qualifient ironiquement comme des « générations rénovation urbaine », tant iels ont passé leur vie à se remettre d'une réhabilitation, et à vivre dans l'attente de la prochaine.

Pour garantir une meilleure continuité dans la gestion des quartiers populaires, les maîtres d'œuvre et les porteurs de projet gagneraient à organiser une itération plus régulière entre les équipes chargées de la gestion courante et celles chargées des projets (dans les organismes HLM par exemple, au sein des collectivités territoriales ou entre un aménageur et les services de ces dernières...). À l'échelle nationale, et notamment au sein de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, les acteurs gagneraient à mettre fin à la course à la démolition et aux grands projets, pour se poser la question du financement, par l'État, de la gestion courante des résidences HLM et du parc résidentiel privé dégradé.

Enfin, la ville est faite, aussi, par les mouvements sociaux qui portent la voix des habitantes et des habitants. Cette thèse développe des réflexions qui peuvent être saisies dans le cadre de mobilisations collectives. Elle plaide pour des organisations syndicales de quartier qui défendent les droits des habitant.e.s au quotidien. Elle argue en faveur de certaines formes de négociations avec les pouvoirs publics : celles qui explicitent les lignes de clivage qui traversent le capitalisme urbain, souvent euphémisées derrière la rhétorique des « communs » qui domine dans la participation institutionnelle ; celles qui rappellent les discriminations structurelles subies par les

quartiers populaires, et qui permettent de souligner que les projets urbains ne sont pas une « chance » pour les quartiers, mais des politiques de rattrapage.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

J'ai débuté cette thèse à la fin de l'été 2017, après deux mémoires de master 2. Le premier était un mémoire de sociologie, sur la Cour Pénale Internationale. Il a confirmé mon intérêt pour la sociologie du droit, mais il m'a aussi frustré : j'avais envie d'enquêter de près sur la manière dont le droit cadre la vie quotidienne des administré.e.s ; j'avais envie de travailler à une échelle où je pouvais trouver une utilité sociale à mon travail, et croire en la possibilité de le diffuser auprès de collectifs mobilisés et à même de transformer, même en partie, certains rapports de domination existants. Le second était un mémoire de philosophie des sciences sociales. Un travail qui m'a permis de réfléchir au projet politique de la sociologie, et qui m'a amené à conclure en faveur d'une certaine conception de sa méthode : celle qui consiste à partir des critiques formulées par des personnes à l'égard d'une situation, pour cadrer le problème posé.

Ces préoccupations se sont croisées avec des expériences d'engagement personnel sur la question du délogement, en Afrique du Sud (éviction des *townships*), puis en France (expulsion des squats, éviction des camps et harcèlement policier des personnes en situation d'exil à la rue). Cela m'a amené à souhaiter travailler sur le délogement, en partant des catégorisations faites par les habitant.e.s du problème qui se pose à elles et à eux, pour les comparer

ensuite avec celles qui cadrent les pratiques des professionnels. Le terrain m'a vite amené à comprendre que les habitant.e.s se plaignaient notamment de leurs conditions actuelles d'existence, et d'une incertitude radicale vécue au présent, face un avenir incertain. C'est ce qui m'a amené à déplacer le regard et à enquêter non pas sur la projection urbaine en elle-même, mais plutôt sur le vécu de son attente, et sur la production institutionnelle de cette attente : les classes populaires passent suffisamment de temps à attendre l'action publique qu'on leur promet, pour qu'on en fasse un sujet de thèse.

Qu'est-ce-qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Je me dois d'être honnête : cette orientation professionnelle a fortement été facilitée par une socialisation familiale à la recherche. J'avais d'emblée le privilège d'en maîtriser certains codes. J'ai cependant longuement hésité, d'abord avec les secteurs sociaux de l'action publique, ensuite avec certaines branches du droit (au logement, des étrangers et du travail), puis avec le secteur associatif. En licence, j'ai suivi des études généralistes en sciences sociales, en parallèle d'études spécialisées en philosophie. En master, j'ai continué deux formations en parallèle, en philosophie des sciences sociales, et en sociologie.

Le choix de poursuivre en doctorat de sociologie répondait à deux aspirations : un intérêt pour la production scientifique des savoirs, l'enquête empirique et la contribution méthodologique aux analyses de la société ; une envie d'être spécialiste d'un sujet, de le maîtriser sur

le bout des doigts et de pouvoir le diffuser de manière utile aux acteurs d'un domaine. Je vois dans ce choix une manière de continuer à garder un pied dans certains secteurs de l'action (publique, associative et militante), mais de le faire, armé des outils des sciences sociales.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Le contexte est difficile pour faire de la recherche aujourd'hui. Les conditions matérielles sont fortement dégradées ; le champ professionnel est animé par des luttes concurrentielles éprouvantes, du fait de la pénurie des postes et des réformes récentes. J'ai réalisé mon doctorat dans des conditions privilégiées, au Centre de Sociologie des Organisations de Sciences Po Paris, sous la co-direction de deux personnes (Claire Lemercier et Jérôme Péliasse) qui ont été très soutenant, tout en me laissant beaucoup d'autonomie. Je préfère commencer par ces quelques éléments de réflexivité, car c'est toujours facile de donner des conseils depuis une telle position !

Un premier conseil touche à la question à se poser, avant de se lancer. Quand on hésite à faire de la recherche, on se demande souvent : quel sujet m'intéresse ? Mais je pense qu'il y a une autre question, à ne pas oublier, qui est : ai-je envie de faire de l'analyse scientifique de ce sujet mon métier ? On risque sinon d'être déçu, quand on comprend à quel point la recherche est un processus lent, qui exige beaucoup de minutie. On passe parfois des années à démontrer quelque chose de finalement assez intuitif, mais à le faire avec méthode. Y trouver du sens

exige donc de croire à l'utilité de ce métier particulier, qui consiste à produire scientifiquement des savoirs. J'y trouve personnellement beaucoup de sens et de plaisir, mais je pense que c'est important de le savoir avant de se lancer !

Un deuxième conseil touche à l'attention accordée aux conditions matérielles de travail. Dans ce domaine, il y a une forte continuité entre études et vie professionnelle : en témoigne cette chose hybride qu'est le doctorat, à la fois diplôme et contrat de travail – dans le meilleur des cas –, bourse – dans des situations plus précaires – ou travail gratuit – dans la pire des situations. Avant de s'engager, on se pose beaucoup la question de la vocation, de la passion, ou tout simplement de la possibilité d'être admis en thèse tant il est difficile de l'être. Mais on n'est parfois, selon moi, pas assez informé de ce qu'implique ce choix, en tant que travail ensuite. La continuité avec les études peut occulter certaines questions qu'on se pose habituellement quand on hésite à prendre un poste (rémunération, temps de travail hebdomadaire, horaires, lieu de vie, sécurité d'emploi, vacances...). Je conseillerais de bien s'informer des conditions matérielles du métier académique aujourd'hui, de l'état de ce marché professionnel, et de toujours avoir en tête ensuite, dans la pratique de ce métier, que la recherche est un travail, et qu'elle doit être associée, donc, à des droits du travail et à certaines protections.

Le troisième conseil est d'ordre plus personnel. Pour moi, cela a été déterminant de faire une recherche qui offre des opportunités, en continu, de restitution aux acteurs. Ne jamais perdre le contact avec le terrain, et me servir des savoirs

produits pour défendre les droits des habitant.e.s, interpellier les pouvoirs publics et tenter de transformer certains rapports de force m'a épargné nombre de questionnements existentiels quant au sens à donner à mon travail. Il ne s'agit pas là, du tout, d'une condition en soi pour trouver du sens dans la recherche. Mais, dans certains cas où des personnes hésiteraient avec certains secteurs associatifs ou publics, cela peut être une manière de concilier la temporalité longue du travail scientifique et celle, plus courte, de certaines formes d'action liées aux enjeux sur lesquels on travaille.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis très honoré de ce prix de thèse. Il représente une occasion unique de valoriser mon travail. Dans le champ académique, tout d'abord : il m'accompagnera dans mes candidatures, qu'il s'agisse de chercher à obtenir un poste ou de trouver un.e édit.eur.rice pour un futur ouvrage. Auprès des professionnels ensuite : il s'agit de leur donner des ressources scientifiques d'analyse de leurs pratiques et de leurs incidences sur le quotidien des habitant.e.s des quartiers populaires.

Et maintenant quelles perspectives ?

Tout d'abord, enseigner ! La meilleure manière de transformer les pratiques des professionnels de la ville est sûrement de s'impliquer dans leurs formations : j'occuperai un poste d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche l'année prochaine, au sein du BUT Villes et territoires durables d'Aix-Marseille Université.

Ensuite, écrire : j'espère publier plusieurs articles dans des revues à comité de lecture, et un ouvrage tiré de mon terrain principal de thèse, sur le gouvernement des quartiers d'habitat social. Je suis par ailleurs engagé dans des démarches de diffusion qui espèrent toucher un public (un peu) plus large et (un peu) moins académique. Je suis en train de rédiger le synopsis d'un livre d'interpellation, à mi-chemin entre journal de terrain, récit d'expérience militante et essai sociologique, sur les délogements et la gentrification à Marseille. La forme est encore ouverte, entre bande dessinée et court essai. Par ailleurs, avec deux collègues, je projette d'écrire un livre de bilan et de réflexion stratégique sur les luttes urbaines.

Mais aussi, parler : les restitutions orales touchent souvent un tout autre public. Avec une collègue à Marseille, nous organisons un cycle de débats sur les projets urbains, dans un centre social autogéré. Grâce notamment au contact engagé avec des journalistes, nous espérons nourrir le débat public à l'appui de nos enquêtes, et interpellier publiquement les responsables politiques et techniques. En parallèle, j'aimerais trouver le temps d'organiser des restitutions, ou des ateliers de formation, auprès d'agents des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux.

Et enfin, militer ! Depuis 2020, avec des camarades, nous avons construit un groupe d'appui aux habitant.e.s délogé.e.s par la rénovation urbaine à Marseille. Les résultats de la thèse sont utilisés pour animer des ateliers d'auto-défense face au relogement et accompagner des collectifs dans la rédaction et dans la négociation de chartes de relogement,

ou dans la lutte contre la démolition imposée de certains immeubles. Grâce à la mobilisation dans un quartier, il y a déjà eu une victoire déterminante : un engagement de la métropole quant à l'instauration de compensations inter-bailleurs en cas de hausse de loyer causée par le relogement, à l'échelle métropolitaine. Cette décision permet d'atténuer les mécanismes discriminatoires du relogement – éviter que les habitant.e.s les plus précaires ne puissent accéder qu'aux quartiers les plus relégués. Mais elle n'est qu'une première étape : la mobilisation ambitieuse d'obtenir la remise en cause des démolitions, et de s'ancre dans une alliance inter-quartiers, puis nationale, pour modifier l'équilibre du rapport de force en faveur des habitants des quartiers populaires.



DEMAIN C'EST LOIN, ET AUJOURD'HUI C'EST DÉJÀ TROP TARD. VIVRE ET GOUVERNER LE DÉLOGEMENT DANS DEUX ESPACES POPULAIRES EN ATTENTE DE RÉNOVATION URBAINE

Thèse de doctorat en sociologie,
soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris,
sous la direction de Claire LEMERCIER et de Jérôme PELISSE

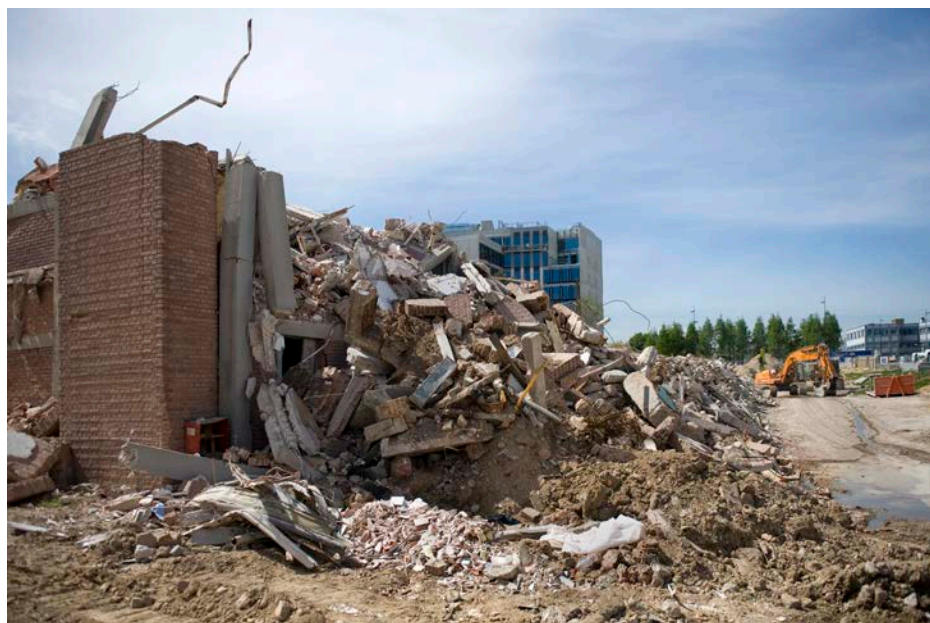
Mots-clefs : rénovation urbaine ; quartiers populaires ; délogement ; attente ; gouvernement des villes.

La rénovation urbaine est souvent décrite comme un « événement perturbateur » (Grafmeyer, 2010), qui déracine soudainement les habitants des quartiers populaires d'espaces auxquels ils sont attachés. Lorsque l'on se rend dans des espaces ciblés par des politiques urbaines impliquant des démolitions, on s'attend donc à rencontrer des habitants qui veulent rester, et des administrations qui veulent les déplacer « au plus vite » (François, 2014) pour réaliser des projets d'aménagement. Autant dire que l'on est particulièrement étonné, quand on comprend que ce sont les habitants qui veulent, parfois, partir de chez eux le plus rapidement possible.

La thèse de Charles Reveillere résout cet étonnement. Elle démontre que les habitants des quartiers populaires font l'épreuve d'une expérience difficilement supportable de l'attente, dans la période qui sépare les premières annonces d'un projet urbain à venir et le moment

de sa mise en œuvre. Au nom de la promesse d'une opération à venir, la gestion courante est minorée et la politique de peuplement mise en suspens. Les lieux et les biens se dégradent ; les liens sociaux sont affectés par une transformation sociale de la population. L'épreuve de l'attente est si éprouvante qu'elle amène souvent les habitants à consentir au départ, avant même que quiconque ait à les y contraindre ou que le projet entre dans sa phase de mise en œuvre. La rénovation urbaine est un processus dont la brutalité se déploie au long cours : il impose une dynamique de la projection épuisante aux habitants ; il dégrade considérablement leurs conditions matérielles d'existence, au point de les faire consentir au déplacement qu'on leur impose.

L'énigme de départ de la thèse de Charles Reveillere l'a donc amené à déplacer le regard, par rapport aux travaux existants sur les politiques urbaines : il a



Démolition d'un bâtiment de logements en vue d'une rénovation urbaine © Laurent Mignaux | Terra

cherché à comprendre ce qu'il se passe quand il ne se passe (apparemment) rien. La rénovation urbaine fait partie de ces formes d'action publique qui induisent des formes d'inaction publique, dans l'attente de leur mise en œuvre. Ces « mises en attente » (Aguilera, 2018) sont parfois mentionnées, mais elles sont rarement érigées en objet d'étude pleinement légitime : un prisme événementiel prévaut dans l'analyse de la rénovation urbaine. Or tout l'enjeu de cette thèse consiste à adopter une approche processuelle, qui fait de ces espaces-temps de transition des objets de recherche à part entière, et non seulement transitoires, pour contribuer à la compréhension de la transformation des villes. Une

démarche qui démontre que l'évaluation des politiques urbaines change radicalement, lorsque l'on intègre à l'analyse de leurs effets ceux produits par la mise en attente qu'elles induisent, avant même le moment de leur mise en œuvre.

Quelles sont ces formes d'action publique qui produisent une inaction publique sur les territoires qu'elles ciblent ? Qu'est-ce que les projets urbains font aux territoires et aux populations qu'ils ciblent, dans l'attente de leur mise en œuvre ? Ces interrogations sont indissociables d'un questionnement général sur le lien entre temps, pouvoir et gouvernement des villes. Dans l'attente de la mise en œuvre des projets urbains, ha-



Porte d'entrée d'une habitante, qui voisine avec des bâtiments murés © Charles Reveillere

bitants et organisations de la rénovation urbaine tentent chacun d'anticiper les actions des autres : pour sécuriser leurs projections résidentielles, les habitants tentent de visualiser, de transformer et de stabiliser le calendrier du déplacement à venir ; pour sécuriser leurs projets d'aménagement, les rénovateurs tentent de garantir que les habitants partiront suffisamment rapidement pour ne pas retarder le calendrier partenarial du gouvernement urbain. Si bien qu'une question se pose : qui maîtrise le temps des transformations de la ville ? Qu'est-ce que la maîtrise inégale du temps fait aux rapports de pouvoir qui structurent les négociations autour de la production de la ville et des conditions de relogement des habitants ?

UNE ENQUÊTE COMPARATIVE EN IMMERSION

Pour y répondre, Charles Reveillere a comparé deux processus de rénovation urbaine. L'un cible un quartier populaire du parc privé. Il est piloté par un aménageur (établissement public), tenu par des contrats passés avec des promoteurs immobiliers (principaux maîtres d'œuvre des constructions de logement et de bureaux) et des collectivités territoriales (maîtres d'œuvre des aménagements et des équipements publics). L'autre cible un quartier d'habitat social. Il est piloté à distance par une agence nationale (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), dans le cadre de conventions



Quartier ANRU © Manuel Bouquet | Terra

passées avec un bailleur social public (propriétaire des résidences et maître d'œuvre du projet) et avec différentes collectivités territoriales.

Le prisme événementiel, qui prévaut habituellement dans la sociologie de la rénovation urbaine, a une incidence méthodologique : pour l'enquêteur, l'enjeu est d'arriver pendant l'intervention d'un dispositif de relogement, après la mise en œuvre d'un projet (Gilbert, 2014), ou suffisamment avant mais pas trop non plus pour comparer l'avant à l'après (Habouzit, 2017). Les sociologues de la rénovation urbaine se mettent souvent en « veille » en attendant que « quelque chose se pass[e] » (Borja 2013, p. 81). Le risque d'une telle focalisation sur le mo-

ment des déplacements, ou sur ce qui le devance et le suit de peu, est cependant de passer « sous silence » le long « délogement qui les précède » (Deboulet, Lafaye, 2018).

Un élément a donc été déterminant dans la méthode d'enquête : qu'il arrive sur les terrains avant la mise en œuvre et les dispositifs officiels de déplacement, pour observer ce qu'il se passe quand il ne se passe (apparemment) rien. Il a donc engagé des ethnographies de long cours, qui lui ont permis de réaliser un suivi longitudinal des trajectoires de délogement des habitants : avant, et pendant la prise en charge par des dispositifs de déplacement. Entre le début de l'année 2018 et le milieu de l'année 2020, il a réalisé 95



Montée d'escalier d'un immeuble en attente de rénovation © Daniel Coutelier | Terra

séances d'ethnographie dans un quartier d'habitat social, 63 dans un quartier du parc résidentiel privé. L'immersion a été pratiquée depuis des places variées (observation participante dans des collectifs et associations, insertion dans différents groupes de sociabilité de voisinage, relations de conseil et d'appui juridique avec des habitants isolés, etc.). L'ethnographie a permis de produire une base de données longitudinales sur 70 habitants. Ces données ont été complétées par des entretiens biographiques avec 58 d'entre eux, locataires (des parcs résidentiels social et privé) et propriétaires, pour inscrire l'analyse du vécu de la rénovation urbaine dans celle, plus longue,

de leurs processus biographiques et résidentiels.

Enfin, la démarche a consisté de partir de l'attente telle qu'elle est vécue par les habitants, pour investiguer ensuite les politiques urbaines qui la produisent. Des travaux suggèrent parfois que l'attente est le fait d'une « désorganisation objective » de l'État (Auyero, 2012), ou que l'inaction publique est causée par une simple absence d'action publique. La démarche de cette thèse a cherché, à l'inverse, à investiguer les formes de gouvernement des villes qui produisent les phénomènes d'attente dans les espaces urbains, et les dynamiques organisationnelles sur lesquelles elles reposent.

L'observation des pratiques des organisations de la rénovation urbaine a reposé sur 148 entretiens réalisés avec 102 enquêtés, membres des collectivités territoriales, de l'État local et de différentes organisations partenaires des projets. Grâce à des relations d'alliance tissées avec des représentants d'organisations rencontrés régulièrement sur la durée de l'ethnographie, Charles Reveillere a pu suivre en parallèle le processus de délogement depuis plusieurs scènes : résidentielles (habitants), du guichet (agents de relogement et de terrain), organisationnelles et inter-organisationnelles (agents des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales, de l'État...).

Dans l'un des terrains, il a notamment suivi le processus de maîtrise foncière piloté par un aménageur et un établissement public depuis la fin des années 2000. Les relations tissées avec des alliés de l'enquête lui ont permis d'obtenir des sources écrites déterminantes : notamment l'intégralité du « dossier acquisitions » et les tableaux de suivi du reloge-

ment des locataires à différentes dates. Il a produit une base de données mixte liant les transformations urbaines de l'espace ciblé et les pratiques des organisations les ayant causées, à l'échelle de chaque numéro de rue, depuis le milieu des années 2000.

Dans le second terrain, il a retracé de manière détaillée les processus de négociation du projet urbain et de gestion courante du quartier depuis le début des années 2000. Ici aussi, les relations d'alliance ont été déterminantes pour obtenir des sources écrites : notamment les traces écrites laissées par les négociations autour du conventionnement du projet, ou des décisions d'intervention ou de non-intervention dans l'attente de sa mise en œuvre. Il a également consulté les archives du bailleur social et revisité les travaux de sociologues passés avant lui sur ce terrain, pour engager une comparaison avec différentes séquences de rénovation du quartier depuis sa création, en 1972.

GOUVERNER LA VILLE PAR LE TEMPS : LA MISE EN ATTENTE

La thèse produit un premier résultat déterminant pour l'évaluation des politiques urbaines, qui nourrit la discussion critique autour du gouvernement des villes par projet (Pinson, 2009). Intégrer les séquences d'attente à l'analyse permet de comprendre que certaines formes d'action publique induisent des formes, temporaires, d'inaction publique. Au point de produire une situation conforme à leur diagnostic, si bien qu'elles se justifient elles-mêmes dans le cadre de prophéties autoréalisatrices. Concrètement, la thèse démontre com-

ment, dans certaines situations, la rénovation urbaine produit le « mal » (Tissot, 2007) des quartiers qu'elle prétend sauver.

Dans un quartier du parc résidentiel privé, l'entrée par l'attente permet de comprendre comment un projet de rénovation se justifie en promettant de remédier à un « déclin » qu'il a lui-même produit. Une politique de « veille » foncière est engagée plus de dix ans avant la déclaration d'utilité publique du projet et la phase dite « active » de mise en œuvre. La stratégie d'anticipation, qui vise notamment à stabiliser les prix du marché foncier et à rassurer les investisseurs privés partenaires du projet, consiste à mener une politique de préemption systématique sur le périmètre et à négocier de manière « proactive » avec les propriétaires des plus grosses parcelles – principalement des concessionnaires automobiles. Les portes murées et les friches se multiplient progressivement, dans le cadre d'un déclin qui s'auto-alimente : après le départ des principaux foyers d'emploi, nombre de propriétaires de petits commerces ouvriers qui y trouvaient leur clientèle vendent d'eux-mêmes à l'aménageur, anticipant une baisse du chiffre d'affaires à venir. Enfin, dans cette période de « veille », les collectivités territoriales prennent un ensemble de décisions de non-intervention, au nom de la mise en œuvre future du projet (non-rénovation d'écoles et d'espaces publics, non-reconstruction d'un centre social après un incendie...). Le « déclin » des activités économiques et « l'exode » de la population, brandis pour justifier le projet dix ans après ses premières actions de « veille », sont donc produits dans l'attente de la mise en œuvre.



Intérieur d'un appartement en attente de rénovation © Daniel Coutelier | Terra

Dans un quartier d'habitat social, la thèse décrit une autre forme de prophétie auto-réalisatrice. Elle démontre comment un projet de rénovation urbaine se justifie au nom d'une « urgence » qu'il a lui-même produit. Depuis le début des années 2000, soit plus de quinze ans avant la mise en œuvre du projet, l'annonce d'une opération future a eu une incidence déterminante sur la gestion des bâtiments : cessation des attributions de logement et augmentation du squat, mise en suspens des travaux d'entretien et de réhabilitation, abandon des projets de gestion urbaine de proximité, etc. Des trafics de drogue, de traite sexuelle et des marchands de sommeil s'implantent progressivement dans les

logements laissés vacants, produisant une situation d'« urgence » (risques incendie et sanitaire). La situation se dégrade au point de justifier, finalement, l'opportunité de l'opération pourtant jusque-là contestée.

La mobilisation d'archives et la revisite de travaux sociologiques antérieurs sur ce terrain permet d'opérer une montée en généralité, et d'apporter une contribution à l'histoire de la gestion des quartiers grands ensembles. Une structure se dégage, relativement stable dans la gestion du quartier depuis le début des années 1970 : celle d'une action publique caractérisée par une carence structurelle des moyens, qui gère à retardement les situations de crise qu'elle produit, au

nom d'une « urgence » brandie à répétition. Au-delà des ambitieuses réformes de « démolition-reconstruction » de l'État de la rénovation urbaine au début des années 2000 (Epstein, 2013), ou encore du passage d'une « démarche » à une autre pour gouverner la ville depuis les années 1980 (Pinson, 2009), la thèse démontre donc une continuité de la gestion urbaine dans certains quartiers d'habitat social, lorsqu'on la saisit au regard de sa temporalité d'intervention dans ces espaces relégués de la ville.

La comparaison permet de dégager un résultat transversal, quant à ce que le gouvernement par projets fait à la ville, dans l'attente de la mise en œuvre : une dégradation des espaces ciblés, dont la gestion courante est minorée au nom de la projection d'une intervention à venir. Que la principale source de financement des politiques urbaines soit publique (ANRU par ex.) ou privée (promoteurs immobiliers par ex.), le gouvernement par projet tend à détourner les ressources de la gestion courante, pour les cibler vers la projection future. Lorsqu'il n'est pas articulé à une prise en compte des enjeux de la gestion courante, il s'expose au risque d'un gouvernement des villes par à-coups, où se succèdent des périodes de fort investissement et des périodes de fort désinvestissement, laissant les espaces urbains se dégrader cycliquement au gré de l'inattention médiatique et politique qu'on leur accorde.

VIVRE ET CONTESTER L'ATTENTE URBAINE

Charles Reveillere investigate dans sa thèse non seulement sur les conditions de production institutionnelle de l'at-

tente, mais enquête également sur la manière dont elle est vécue et contestée par les habitants qui en font l'expérience.

En cherchant à comprendre comment les habitants essaient d'habiter l'attente, il identifie un ensemble de phénomènes déjà documentés, mais avec une différence notable : ils ont lieu avant la cause qu'on leur attribue habituellement. La rénovation urbaine bouleverse l'ordre du quotidien avant l'arrivée des dispositifs MOUS¹ ; elle perturbe les trois « avoires familiaux » des « mondes privés » des classes populaires (Gilbert, 2014) avant même que le déménagement ait lieu. Le rapport aux « biens » est perturbé par les difficultés de projection qui empêchent d'investir le chez-soi (entretien, travaux, etc.). Celui aux « lieux » de l'environnement immédiat est perturbé par la dégradation que cause l'inaction publique induite par la promesse d'une action publique à venir. Enfin, les « liens » de la sociabilité locale sont bouleversés. Privées de leur droit au logement, nombre de personnes exilées récemment arrivées en France se logent dans les friches et les squats qui font le paysage des territoires en attente de rénovation urbaine. L'élargissement des distances sociales qui cohabitent à proximité fragmente considérablement les sociabilités locales, et tend à exacerber les conflits de voisinage. La rénovation urbaine reproduit ainsi un mécanisme central de la fabrication capitaliste du consentement (Burawoy, 1982), qui fait primer la concurrence horizontale entre dominés sur la divergence verticale des intérêts. L'ennemi premier devient le « migrant » qui habite le squat, plutôt que l'aménageur ; le concurrent devient le locataire populaire qui aura un accès –

supposé – aux nouvelles résidences, plutôt que le bourgeois à qui le projet est pourtant prioritairement adressé.

L'épreuve de l'attente est donc celle d'un déclassé résidentiel immobile, qui amène les habitants à qualifier négativement l'évolution de leur environnement résidentiel et à manifester de moins en moins d'attachement aux ressources de l'ancrage. Chez nombre de personnes immigrées et descendantes de l'immigration, le sentiment du transit réactive une expérience du provisoire structurante dans leurs trajectoires résidentielles (Sayad, 2006), qu'elles aient vécu en cité de transit ou qu'elles aient déjà longuement attendu dans les filières d'accès à l'hébergement ou au logement social. Un phénomène d'usage agit sur le temps long, qui amène les habitants à finir par « craquer » et accepter les propositions qui leur sont faites, pour en finir en plus vite avec cette mise en suspens de leurs quotidiens.

Par ailleurs, la thèse montre que la mise en attente fabrique non seulement le consentement individuel, mais aussi le consentement collectif. La « dispersion spatiale des classes populaires » et l'adage du « diviser pour mieux régner » font partie des facteurs explicatifs du bâillonnement des quartiers populaires (Talpin, 2020, p. 153). La thèse creuse l'hypothèse selon laquelle la dispersion temporelle tend également à produire de la démobilité. Elle montre à quel point les dynamiques collectives peinent à se structurer face à des projets particulièrement étalés dans le temps. Dans un quartier par exemple, un collectif se forme au tournant des années 2010, lorsque les premières annonces d'un projet à venir sont rendues

publiques. Les premières expropriations ont cependant lieu plus de cinq ans plus tard, après que les habitants mobilisés aient fait l'objet d'un fort discrédit dans le voisinage : plusieurs voisins leur reprochent d'avoir « crié au loup » pendant plusieurs années. Lorsque la mise en œuvre devient imminente, il est pourtant déjà trop tard pour construire une mobilisation : la plupart des habitants se sont faits à l'idée du départ, voire le souhaitent au plus vite.

La thèse discute cependant une représentation trop mécanique qui voudrait que « l'attente implique la soumission » (Bourdieu, 1997, p. 328-332). Elle démontre que dans certaines conditions, les espaces et les temps d'attente peuvent être propices au déploiement de résistances. Certaines dynamiques collectives prennent d'autant plus de centralité qu'elles comblent le manque de communication des organisations de la rénovation urbaine et l'absence des guichets du relogement, dans ce que les agents appellent parfois les « temps creux » de l'aménagement. La thèse suit par exemple un groupe de femmes majoritairement racisées et sans emploi, qui se saisissent de l'attente comme d'une fenêtre d'opportunité : elles anticipent et négocient des conditions favorables pour leurs futurs relogements, qui s'imposent ensuite en grande partie aux professionnels du relogement accusés d'arriver « trop tard ».

DEUX MODES DE GOUVERNEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES

Enfin, la comparaison spatiale engagée dans la thèse permet d'identifier deux modes de gouvernement des quartiers



« Y a pas un appart' ? Ils se foutent de ma gueule ! Ils ont construit une ville, c'est New York ! Y a pas un appart' de disponible ? »

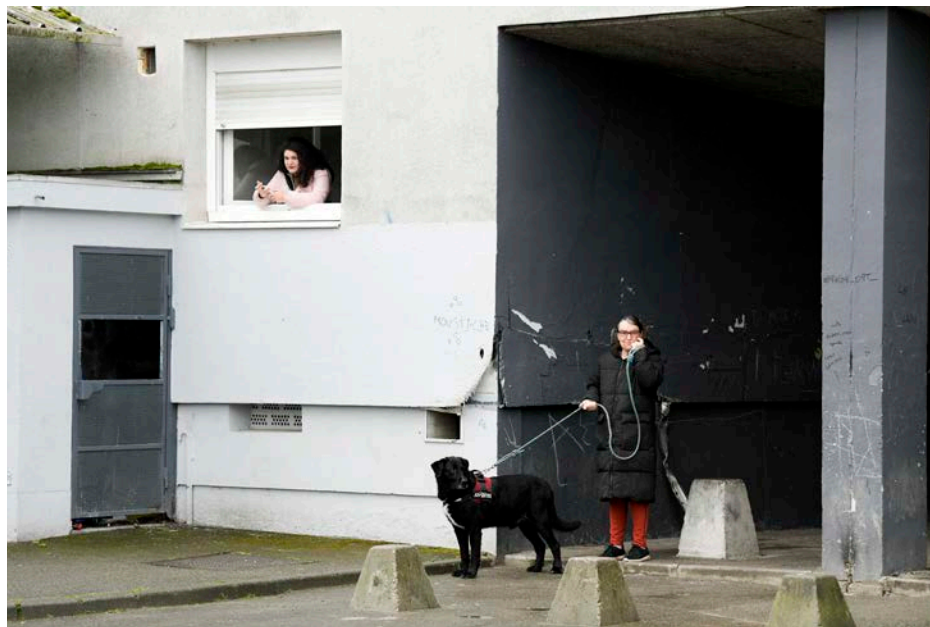
Premières réalisations du projet Smartsud (au fond), friche (au milieu), angle d'un bâtiment habité par 15 ménages et prévu à la démolition (à droite). La citation est de Walid, agent d'entretien de profession qui est délogé du bâtiment prévu à la démolition (à droite sur la photo). Il réagit à l'annonce d'une chargée de logement qui vient de lui dire qu'il n'y avait « aucun logement disponible » pour le reloger dans la résidence Smartsud, qu'il voit depuis sa fenêtre. Il dénonce un projet « pour les riches », alors qu'on lui propose à lui un logement dans les « pires quartiers » © Charles Reveillere

populaires, situés aux deux extrêmes d'un spectre qui pourra fournir une grille d'analyse utile pour des travaux ultérieurs. Le raisonnement repose sur la comparaison entre un cas positif et un cas négatif de gouvernement par les intermédiaires. L'un des objectifs de la comparaison est notamment de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui amène les acteurs des politiques urbaines à négocier avec les populations qui habitent les territoires concernés ? Plus largement, qu'est-ce qui amène une administration à négocier avec ses administrés, ou avec leurs représentants ?

En complément de facteurs déjà pointés par la littérature existante, l'approche

temporelle permet d'identifier deux facteurs explicatifs originaux.

Le premier est celui de l'horizon temporel de projection de la relation qui lie gouvernés et gouvernants. Dans la rénovation urbaine qui cherche à gentrifier le parc résidentiel privé populaire, le rapport entre un aménageur et les habitants qu'il déplace se déroule parfois dans un horizon one shot. Politiques de peuplement et pratiques du délogement sont découplées, si bien que les agents de l'aménageur anticipent qu'ils n'auront plus de relation avec les habitants une fois le déplacement mis en œuvre. Le gouvernement des déplacements passe, en grande partie, par un usage, au moins



Habitantes d'un quartier en renouvellement urbain © Damien Carles | Terra

invocatoire, de la contrainte juridique. À l'inverse, dans la rénovation urbaine qui cherche à dédensifier les quartiers d'habitat social, les locataires déplacés par les projets restent souvent locataires d'un seul et même bailleur après le relogement. La projection d'une relation future explique en grande partie que les agents s'efforcent de négocier les conditions de relogement avec ceux qui resteront leurs administrés à l'avenir, notamment en vue d'identifier certains « bons locataires » sélectionnés pour peupler les futures résidences.

Le deuxième facteur renvoie à la distribution asymétrique de la maîtrise du temps. Sur l'un des terrains d'enquête de

Charles Reveillere, où le territoire relève d'enjeux stratégiques du capitalisme urbain, les stratégies anticipées d'un aménageur lui permettent de désynchroniser les calendriers du délogement, pour éviter une éventuelle mobilisation collective et garantir le respect du calendrier de rénovation promis aux promoteurs qui apportent les principaux financements. Les tactiques des quelques habitants qui résistent en pensant jouer la montre sont en fait intégrées dans un outil de prévision, appelé rétroplanning. Sur l'autre terrain d'enquête, qui se déroule dans un quartier d'habitat social relégué, les carences de financement expliquent les retards à répétition dans la conduite du projet. Les habitants et

leurs intermédiaires se saisissent alors de l'attente comme d'une fenêtre d'opportunité. Elle leur permet d'élargir leurs marges de manœuvre, et de se doter d'un pouvoir de négociation.

La thèse montre donc que pour comprendre ce qui amène une administration à négocier ou non, il faut comprendre comment se distribue la maîtrise du temps. On pourrait résumer le résultat comparatif par une formule simple : qui n'anticipe pas assez, est obligé de se confronter à ses administrés. Temporalité et spatialité des modes de gouvernement sont indissociables. Si bien qu'en comparant des formes plus ou moins anticipées d'action publique, la thèse compare des formes plus ou moins négociées de gouvernement, et plus ou moins rapprochées de domination institutionnelle. Dans un cas, les acteurs du gouvernement urbain détiennent le pouvoir de prévoir, notamment grâce à la maîtrise des temporalités du droit, et se passent de négociation véritable. Dans l'autre, ils sont contraints de négocier, mais ils détiennent le pouvoir du proche, notamment via le recours à des intermédiaires clientélares. Ce mode de gouvernement passe par un usage récurrent de la négociation, via une intermédiation personnalisée, qui donne un accès privilégié aux biens publics (logements sociaux) aux personnes qui se montrent fidèles à une notable, et qui font ainsi partie d'une « communauté gagnante » de ce mode de distribution (Mattina, 2016). L'analyse de ce mode de gouvernement clientélaire produit trois sous-résultats importants.

Premièrement, la thèse montre ce que le clientélisme fait aux rapports de domination (distribution des biens symbo-

liques et matériels dans l'ordre social). Une première question se pose d'emblée : pourquoi parler de clientélisme, alors que la littérature parle du déclin de ce système de distribution des logements sociaux à Marseille depuis les années 1980 ? L'enquête y répond en ré-inscrivant la question du clientélisme dans une perspective de sociologie plus générale. Le clientélisme est un système de croyances qui cadre les rapports populaires aux administrations et les rapports sociaux localisés. Ce cadre peut fonctionner en partie indépendamment de sa capacité distributive effective. Les espaces-temps d'attente sont donc une entrée déterminante pour le saisir, parce qu'il opère en grande partie par voie de promesse. Il reste que la thèse démontre, aussi, que le clientélisme continue de distribuer effectivement certains biens publics : dans les espaces relégués par la ségrégation socio-spatiale. Un résultat qui a amené l'auteur à déplacer doublement les frontières de la littérature française sur le clientélisme. Dans l'espace des rapports sociaux tout d'abord : l'enquête invite à passer de l'analyse d'une forme d'intermédiation d'hommes de classe moyenne blanche, à celle d'une intermédiation incarnée par des femmes issues des strates les plus précaires des classes populaires. Dans le champ organisationnel ensuite : cette thèse montre que l'intermédiation clientélaire se joue au street-level des organisations du logement social. Ce qui s'y échange relève moins d'une monnaie électorale, que gestionnaire. À ce niveau, le clientélisme est à la fois moins reproducteur de discriminations macro-sociales que les guichets statutaires, mais plus reproducteur de hiérarchisations locales. La thèse décrit en ef-

fet un système où un groupe de femmes majoritairement racisées et sans emploi bénéficient de la promesse d'un accès privilégié à des biens, alors qu'elles sont habituellement triplement discriminées aux guichets du logement social. Leurs pratiques définissent les frontières d'un entre-soi, et leur permettent de choisir collectivement leurs futures voisines en sélectionnant parmi les actuelles : elles se distinguent en tant que locataires « respectables » ou « tranquilles », vis-à-vis d'autres locataires tenus à distance de ce mode de distribution. Cette thèse montre ainsi comment certaines formes localisées de production des droits déplacent les inégalités d'accès et de traitement des usagers. L'atténuation des discriminations macro-sociales et de la violence symbolique souvent observées au guichet se fait au prix d'une reproduction de certaines formes de hiérarchisation locales et d'un renforcement des clivages dans le voisinage, au point de produire des controverses dans lesquelles s'expriment les conceptions de ce à quoi chacune devrait « avoir droit ».

Par ailleurs, la thèse investigate le lien entre intermédiation clientélaire et rapports de pouvoir (maintien de la paix sociale). Le clientélisme a certes certaines vertus redistributives. Mais cela n'empêche pas qu'il soit un levier déterminant de maintien de la paix sociale : les intermédiaires clientélares suggèrent aux habitants que leur déférence sera rétribuée. Autrement dit, les biens s'échangent contre de la discipline. Doit-on en conclure que les notables clientélares sont du côté des gouvernants ? La thèse propose une réponse plus complexe. Elle montre que c'est parce que les notables clientélares continuent à faire partie du groupe des gouvernés,

qu'ils sont une ressource pour les gouvernants. Leur accès d'insider au « texte caché » (Scott, 2009) des subalternes leur permet de déjouer les ruses des administrés, ou encore de réprimer des mobilisations contestataires par l'arme des rumeurs. Mais c'est aussi ce qui fait la précarité irréductible de leur place : ils doivent, constamment, prouver des allégeances contradictoires. Ce résultat permet de discuter les travaux qui analysent l'encadrement des classes populaires en termes d'institutionnalisation, de cooptation ou d'incorporation de membres des classes populaires au groupe des gouvernants.

Enfin, la thèse s'intéresse à la non-régulation de certaines pratiques clientélares par l'État. Le clientélisme est souvent décrit comme un système micro-local et informel de domination rapprochée. Charles Reveillere amène à discuter cette représentation. Tout d'abord, il montre les conditions de production nationales d'un monopole clientélaire local. Celles-ci sont à chercher dans les transformations du gouvernement des mondes associatifs (par les labels notamment), et dans la construction d'alliances larges, qui s'étendent parfois d'une association de quartier à des ministères, en passant par différents services de l'État local et des collectivités territoriales. De plus, la thèse montre que le clientélisme est loin d'être un système informel. L'intermédiation clientélaire produit des règles, et l'analyse processuelle permet de voir ce qu'il se passe quand ces règles en rencontrent d'autres, produites à d'autres niveaux. L'analyse du clientélisme fournit ainsi une entrée privilégiée dans l'analyse des rapports entre droit, État et (non-)régulation. Elle permet d'observer ce qu'il se passe, lorsque l'idéal d'une action pu-



Habitants d'un quartier en attente de rénovation urbaine © Laurent Mignaux| Terra

blique territorialisée est mis à l'épreuve par l'appropriation clientélaire d'un dispositif de distribution d'un bien public (relogements dans le parc social). L'identité professionnelle des intervenants sociaux est tiraillée, entre les deux pôles de la controverse qui travaille l'État social depuis les années 1980 : d'un côté l'idéal d'intervention sociale qui cherche à « faire avec » les acteurs locaux, de l'autre celui d'un État providence universaliste. Malgré les dénonciations en illégalité formulées par un ensemble d'entre eux à l'égard des règles de relogement en vigueur dans un quartier, celles-ci ne sont cependant pas remises en cause par les institutions publiques partenaires du projet. L'analyse de ces mécanismes

produit un résultat déterminant pour comprendre les mécanismes explicatifs de la non-régulation, par l'État, de pratiques discriminatoires en vigueur au sein d'organisations publiques. La thèse montre que les interprétations des règlements nationaux peuvent faire l'objet de négociations entre institutions, quitte à ce que les agents de l'État accordent un laissez-passer diplomatique à certaines organisations, dans le cadre d'un jeu de concessions et d'obligations mutuelles. À Marseille, les agents de l'État décident de ne pas sanctionner les pratiques d'un organisme HLM, parce qu'il est rattaché à une collectivité territoriale de tutelle avec laquelle ils négocient en vue de la construction future d'une gouvernance

métropolitaine de la rénovation urbaine. L'ambiguïté du droit, ici de la notion de « mixité sociale », est alors mobilisée comme une ressource dans les négociations diplomatiques entre État et territoires. Elle permet au premier d'afficher des objectifs ambitieux, sans pour autant contraindre trop rigoureusement les seconds, dont l'État souhaite obtenir l'engagement dans ses politiques, et avec qui ses agents négocient discrètement des laissez-passer. Ce résultat prolonge des travaux américains sur la (non-)régulation des pratiques discriminatoires des entreprises par les autorités publiques (Edelman, 2016). La thèse propose non seulement d'importer cette littérature contemporaine pour mieux comprendre la perpétuation de pratiques discriminatoires en France, mais elle permet aussi de la renouveler en investiguant une forme souvent suspectée, mais rarement documentée, de contournement des obligations juridiques : celle qui passe par des formes discrètes de négociation, observées grâce à l'immersion de long cours dans le tissu relationnel des acteurs institutionnels.

Au final, la thèse de Charles Reveillere contribue notamment au débat public sur la rénovation urbaine, en mettant en lumière des effets du gouvernement par projet, souvent passés sous les radars. Qu'il s'agisse des rapports d'évaluation ou des articles de presse, les projets sont souvent jugés à l'aune d'une comparaison entre l'avant et l'après rénovation urbaine. Ce prisme tend à occulter que l'avant était souvent déjà, en grande partie, dégradé par la mise en attente de la gestion courante induite par la projection d'une rénovation à venir. Cette thèse interroge donc un mode de gouvernement par projet des villes qui

tend à orienter les financements vers les opérations de démolition-reconstruction de grande ampleur, plutôt que vers la gestion du quotidien et de l'existant. Elle fournit des ressources non seulement pour analyser de manière critique la production de la « dégradation », du « déclin » et de « l'urgence » qui justifient parfois les opérations de rénovation urbaine, mais aussi pour nourrir la discussion critique autour du bilan écologique de ce mode de gouvernement des villes.

NOTE

¹ Les Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sont des dispositifs départementaux ayant pour objectif de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées, dans des situations très diverses (MOUS relogement, MOUS projets, MOUS insalubrité, etc).

BIBLIOGRAPHIE

AGUILERA T. (2018), « Reloger, mettre en attente et expulser les bidonvilles de Madrid : quand des politiques de résorption produisent de l'expulsion », *L'Année sociologique*, n°68 (1), pp. 101-134.

AUYERO J. (2012), *Patients of the State : The Politics of Waiting in Argentina*, Durham : Duke University Press.

BORJA J-S. (2013), *Vie et mort d'un problème public. Autour du problème de la rue de la République à Marseille*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Aix-Marseille.

BOURDIEU P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris : Le Seuil.

BURAWOY M. (1982), *Manufacturing consent. Changes in the labor process under monopoly capitalism*, Chicago : University Of Chicago Press.

DEBOULET A., LAFAYE C. (2018), « La rénovation urbaine, entre délogement et relogement. Les effets sociaux de l'éviction », *L'Année sociologique*, n°68 (1), pp. 155-184.

EDELMAN L.B. (2016), *Working Law. Courts, Corporations, and Symbolic Civil Rights*, Chicago : University Of Chicago Press.

EPSTEIN R. (2013), *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris : Presses de Sciences Po.

FRANÇOIS C. (2014), « Disperser les ménages. Groupes résidentiels et familiaux à l'épreuve de la démolition d'un grand ensemble », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°204 (4), pp. 102-117.

GILBERT P. (2014), *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine. Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière Lyon 2.

GRAFMEYER Y. (2010), « Approches sociologiques des choix résidentiels », in AUTHIER J-Y., BONVALET C., LEVY J-P. (eds.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

HABOUZIT R. (2017), « Le logement social sinon rien : les inégalités face à la propriété des habitants relogés d'une copropriété dégradée », *Espaces et sociétés*, n°170 (3), pp. 107-122.

MATTINA C. (2016), *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris : Presses de SciencesPo.

PINSON G. (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris : Presses de Sciences Po.

SAYAD A. (2006), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Tome 1 : l'illusion du provisoire*, Paris : Raisons d'agir.

SCOTT J. (2009), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris : Editions Amsterdam.

TALPIN J. (2020), *Bâillonner les quartiers. Comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*, Paris : Rue Des Etaques.

TISSOT S. (2007), *L'État et les quartiers*, Paris : Le Seuil.



Milan BONTÉ

Négocier la ville en escales. Les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

J'ai cherché, dans cette thèse, à comprendre comment les personnes trans – qui changent de genre au cours de leur vie – se fraient un accès aux villes et à leurs ressources, c'est-à-dire à des territoires dont les pratiques et représentations sont fortement genrées.

Un premier résultat mis en lumière par ma thèse est celui qui lui a donné son titre. Les discriminations rencontrées par les personnes trans sont caractérisées par leurs dimensions géographiques complexes voire contradictoires. Une transition de genre est parfois visible, parfois non, selon les personnes auprès de qui l'on se présente : dans son quartier d'origine, fréquenté par d'ancien.ne.s camarades de classe ou par des connaissances de longue date, il est par exemple difficile de cacher une transition, tandis qu'il peut être facile de se présenter auprès de personnes inconnues dans

le genre de destination du parcours de transition. Auprès d'une administration, une transition peut être également rendue plus ou moins visible selon les actes de transition administrative, sociale et médicale engagés par la personne... qui dépendent bien entendu de l'accessibilité des parcours de transition. Dans ce cadre, le « placard trans » est particulièrement complexe : il peut exclure de quartiers connus et fréquentés depuis longtemps, de certains services ou de certains commerces, ou au contraire enfermer, cantonner, dans l'espace domestique ou d'autres lieux rassurants et appropriés. C'est afin de naviguer dans les dimensions territoriales complexes du placard trans que les personnes trans s'approprient des escales au sein des villes. Ces lieux accueillants et pourvoyeurs de ressources – commerces, parcs, lieux d'étude, domiciles d'amis, etc. – sont le support de leurs mobilités et permettent une appropriation progressive des espaces publics urbains.

Un second résultat vient parler de ce que les vécus trans disent sur la ville et ses espaces publics. Une idée reçue largement répandue par la culture LGBTI est celle que les villes sont accueillantes et émancipatrices pour les minorités sexuelles et de genre. Grâce à l'exploitation statistique de bases de questionnaires passés en France et au Royaume-Uni, cette thèse montre qu'au contraire de ce que l'on pourrait penser, les personnes trans sont plus exposées aux violences physiques et sexuelles en ville que dans les espaces ruraux ou périurbains. Pourtant, les participant.e.s à cette recherche, qui ont en majorité vécu une migration résidentielle d'un espace rural ou peu dense vers une métropole, déclarent que ce déplacement vers la ville enquêtée a été libérateur dans leur parcours personnel.

En me questionnant sur les aspects matériels et immatériels de ces trajectoires d'émancipation, j'ai pu montrer ce qui rend réellement la migration vers une ville intéressante pour les personnes trans. L'importance des ressources collectives, médicales ou associatives dans les premières années de transition est ainsi mis en valeur. Toutefois, cette recherche tend à minorer le rôle joué par la ville en elle-même dans ces possibilités d'émancipation, pour mettre davantage en lumière celui, plus simple, de la migration résidentielle : pour une personne trans, quitter le domicile familial et le cercle social dans lequel on a grandi, représente en soi un bol d'air frais, car changer de genre est rarement discret. Il reste à présent à se questionner sur la proximité des vécus trans à ceux des autres personnes LGBTI : les villes sont-elles rendues attractives aux personnes gays et lesbiennes pour les mêmes raisons ?

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Je n'ai pas pensé cette thèse en fonction des besoins du secteur opérationnel. Deux éléments peuvent toutefois intéresser celles et ceux qui font et gèrent la ville.

D'abord, ce travail éclaire la manière dont des populations minoritaires « font avec » la normativité de l'aménagement et de la gestion des villes. L'enquête montre que, bien que les personnes trans soient plus exposées aux violences physiques et sexuelles en ville que dans des espaces ruraux ou périurbains, la migration résidentielle vers une métropole représente une possibilité d'émancipation. En effet, les villes offrent un certain nombre de ressources essentielles aux personnes trans, en particulier médicales et associatives. Ces territoires sont toutefois fortement normés, à la fois par leurs usages et par l'action des politiques locales. Ce savoir peut permettre aux gestionnaires des villes une meilleure prise en compte des besoins des minorités dans l'aménagement, à la fois dans le cadre de la prise en compte de besoins spécifiques et dans celui de la gestion des normativités de classe, genre et race.

Ensuite, ce travail porte à plusieurs reprises sur les interactions entre associations trans et pouvoirs publics locaux. A ce titre, il éclaire les enjeux des négociations pour l'accès à certains équipements publics comme les piscines municipales, à propos desquelles les mécanismes de l'obtention de créneaux réservés aux personnes trans fait l'objet d'une étude de cas comparée entre Rennes, Paris et Londres. La comparaison entre trois traditions de gestion des

discriminations par les politiques locales peut permettre aux acteurs et actrices de l'aménagement une prise de recul pour alimenter les processus décisionnels. Cette étude de cas permet également de comprendre qu'outre l'accès effectif aux piscines, la prise en compte d'une difficulté par les gestionnaires politiques et techniques des villes représente un fort enjeu symbolique pour les minorités. Prendre en compte les besoins d'une population minoritaire, c'est, à toutes les échelles politiques, lui accorder le statut d'être humain.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Dès ma licence de géographie, j'ai porté un fort intérêt aux approches sociales de l'aménagement. J'aimais me saisir de tous les sujets que nous étions amené.e.s à étudier pour les réexaminer sous l'angle des inégalités : j'ai ainsi travaillé à de nombreuses occasions sur la question des inégalités socio-spatiales face à la vulnérabilité aux risques naturels.

En master 1, alors que je préparais un mémoire sur la classe sociale et la vulnérabilité au risque d'inondation à Montpellier (Hérault) et à Leeds (Yorkshire), notre enseignante de sociologie urbaine nous a demandé de réaliser un état de l'art sur le sujet de notre choix. Pour me changer les idées et par curiosité personnelle, j'ai lu sur les géographies du genre et des sexualités. Au fil de mes lectures, j'ai réalisé que les vécus trans étaient très peu étudiés en géographie, ou plus largement, en rapport avec l'espace : c'est ainsi que j'ai investi de nouvelles questions de recherches, comme celle de la marginalisation, des altérités et des vécus minoritaires au sein de territoires

normés et gérés pour une majorité. Je me suis ensuite concentré sur les vécus trans, d'abord, car il s'agissait à l'époque d'un sujet nouveau dans la géographie francophone, qui méritait d'être défriché, ensuite, car la transition de genre offre une importante portée heuristique aux recherches : il s'agit d'étudier les interactions entre une population qui change au cours de sa vie, et des normes spatiales, sociales, politiques, qui ne prennent pas en compte le changement. Je trouve cela passionnant.

Qu'est-ce-qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Je ne me suis pas tourné initialement vers la recherche, bien au contraire. Lorsque j'ai candidaté au magistère d'urbanisme de l'université Paris 1, à la fin de ma L2 de géographie, j'ai affirmé avec aplomb au jury de recrutement que je souhaitais rejoindre une formation professionnalisante le plus rapidement possible, avec pour objectif d'exercer en tant qu'urbaniste dans une collectivité territoriale. Mais après avoir travaillé deux années de suite sur la prévention du risque d'inondation, d'abord dans le cadre d'un stage de L3 à la Métropole de Montpellier, puis d'un mémoire de M1 sur les liens entre classe sociale et vulnérabilité aux risques, j'ai compris qu'il était possible de faire de la recherche au sujet des politiques locales et en lien étroit avec le secteur opérationnel. Je me suis tourné plus tard vers la question des minorités, mais ces premières expériences épanouissantes m'avaient déjà permis de développer mon intérêt pour la recherche.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

La recherche peut être un travail aussi stimulant que solitaire et éreintant. Il existe beaucoup de manières de vivre heureux et la recherche n'est pas une voie plus fiable qu'une autre. Mais effectuée dans de bonnes conditions matérielles, il s'agit d'une perspective épanouissante. Je conseillerais aux futur.e.s chercheurs.se.s de ne se tourner vers la recherche que lorsque cela ne représente pas de sacrifice dans leur parcours professionnel ou personnel : un contrat de travail, une équipe de recherche positive et vivante, des encadrant.e.s et collègues prêt.e.s à vous accompagner dans vos premiers pas ainsi qu'un laboratoire support sur le plan matériel sont autant d'éléments indispensables à ces perspectives heureuses.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Ce prix de thèse représente une reconnaissance institutionnelle, à la fois dans le champ de la recherche et aux côtés de l'opérationnel, de l'importance de l'approche sociale des villes et de leur gestion par les politiques locales. Les recherches sur les minorités, par exemple les populations LGBTI, sont souvent reléguées et séparées des objets de recherche classiques en urbanisme ou en géographie : on reproche aux chercheurs.se.s qui portent ces objets de ne pas s'intéresser à la « population générale », ou bien on les cantonne à ces questions minoritaires, sans chercher à savoir ce qu'ils et elles apportent aux connaissances sur nos objets d'intérêt

collectif comme les villes, l'aménagement du territoire ou les politiques locales. Pour moi, ce prix de thèse est une reconnaissance du fait que mon travail de thèse, mené par le prisme des vécus trans, porte aussi sur la ville. J'ai candidaté à ce prix en espérant contribuer à réconcilier les recherches sur la ville et sa gestion, avec celles sur les populations minoritaires.

Et maintenant quelles perspectives ?

Au risque de décevoir les membres du jury, je m'écarte actuellement de la question des villes pour enquêter sur les territoires ruraux, périphérisés, marginalisés ou en décroissance. Je suis actuellement postdoctorant à l'université de Reims – Champagne Ardennes, où je travaille sur les trajectoires résidentielles des personnes LGBTI originaires des espaces périphérisés de la région Grand-Est. Au sein de l'équipe, nous cherchons à comparer les dimensions matérielles et immatérielles de ces trajectoires, entre celles des personnes qui restent vivre dans ces espaces marginalisés, et celles des personnes qui migrent vers une métropole. Ce projet prend place, de manière plus large, dans une réflexion collective menée au sein de la commission de géographie féministe du CNFG sur les liens entre marginalisations sociales et marginalisations spatiales.

NÉGOCIER LA VILLE EN ESCALES. LES ESPACES PUBLICS AU PRISME DES EXPÉRIENCES TRANS À PARIS, RENNES ET LONDRES

Thèse de doctorat en géographie,
soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
sous la direction de Nadine CATTAN

Mots-clefs : espaces publics ; genre ; sexualités ; personnes trans ; politiques locales ; rapports de domination ; méthodes participatives.

Milan Bonté étudie dans sa thèse les logiques de construction des normes de genre dans les espaces publics de villes d'Europe de l'Ouest au prisme des parcours de transition de genre. Les espaces publics sont des lieux de renforcement des rapports sociaux de genre, classe et race. En ce sens, ils sont normés et normatifs. Cette recherche étudie l'évolution des pratiques, représentations et stratégies d'accès ou d'appropriation des espaces publics par les personnes trans au cours de leur trajectoire de changement de genre. Elle interroge autant les processus de socialisation genrée et minoritaire aux espaces publics métropolitains, que les espaces publics en tant qu'objet d'étude en géographie ou comme espace pensé et travaillé par les politiques locales.

ÉTUDIER LES ESPACES PUBLICS DU QUOTIDIEN : ENTRE APPROPRIATION ET RAPPORTS DE POUVOIR

Dans cette thèse, les espaces publics sont considérés selon trois dimensions. D'abord, en tant qu'objet géographique et échelle d'interprétation, les espaces publics sont les lieux de la vie quotidienne (Pecqueur, 2018). Milan Bonté s'intéresse dans sa thèse aux mécanismes de reproduction des rapports de domination les plus ordinaires et banalisés. Ensuite, comme lieux gérés, imaginés, fréquentés, appropriés, ils sont alors le support et l'outil du renforcement des rapports de pouvoir (Clerval et al., 2019 ; Mitchell, 2003). Milan Bonté propose de

mettre en lumière les mécanismes qui poussent les pouvoirs publics locaux à créer et entretenir la subalternité d'un groupe social marginalisé. Enfin, les espaces publics sont considérés dans ce travail pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire les lieux de la reproduction des rapports de domination, en fonction de ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire des lieux librement accessibles au public. La confrontation entre cet idéal-type et la réalité observée sur le terrain permet de mettre en lumière les mécanismes qui sous-tendent les dimensions spatiales des rapports sociaux (Flyvbjerg, 1998 ; Fraser, 1990).

Dans ce cadre, la comparaison des villes de Paris, Rennes et Londres et de leurs périphéries permet de porter le regard sur une grande variété d'espaces publics qui font partie des lieux ordinaires, du quotidien des participant.e.s à cette thèse. Des espaces publics londoniens caractéristiques du capitalisme urbain et des dynamiques contemporaines de privatisation, à la mise en tourisme des espaces publics et des commerces des quartiers centraux parisiens, jusqu'à la saisonnalité des migrations étudiantes caractérisant les lieux publics du centre de la ville moyenne de Rennes, ces trois terrains et leurs périphéries offrent une grande variété d'éclairages sur les spatialités de la vie quotidienne.

C'est également par les politiques locales que se distinguent ces terrains, en particulier du point de vue de la lutte contre les discriminations et le traitement de l'accès aux espaces publics. La comparaison de l'universalisme à la française, entre sa déclinaison dans une ville universitaire moyenne et dans une capitale qui se raconte « ville phare de

l'inclusion et de la diversité », avec le particularisme britannique pris dans le contexte londonien dont les représentant.e.s politiques promeuvent « l'unité dans la diversité », permet l'analyse des mécanismes politiques qui mènent à la marginalisation des populations minoritaires et à la reproduction de l'ordre social dominant dans les espaces publics métropolitains. Les expériences des personnes trans dans ces trois villes mettent en lumière les normativités des espaces publics dans leur diversité.

PENSER LA NORMATIVITÉ DES ESPACES PUBLICS ET DES MOBILITÉS GRÂCE AU CHANGEMENT DE GENRE

Les recherches sur le genre, les sexualités et les espaces publics ont montré que les pratiques, représentations et stratégies d'accès – ou d'appropriation – des espaces publics sont fortement genrées. Les pratiques et représentations féminines des espaces publics sont marquées par les peurs (Lieber, 2008) et l'assignation au travail domestique (Chabaud-Rychter et al., 1985 ; Coutras, 1996). À l'inverse, les hommes semblent jouir d'un accès généralisé et non contraint aux espaces publics (Calogirou, Touché, 2000 ; Day, 2001). Ces pratiques et représentations différenciées sont en outre encadrées et encouragées par des politiques publiques de construction, gestion et animation des espaces publics insidieusement genrées (Biarrotte, 2021 ; Doan, 2011).

Cette thèse propose de mobiliser la transition des personnes trans comme une forme de mobilité sociale de genre (Beaubatie, 2019), pour mieux com-

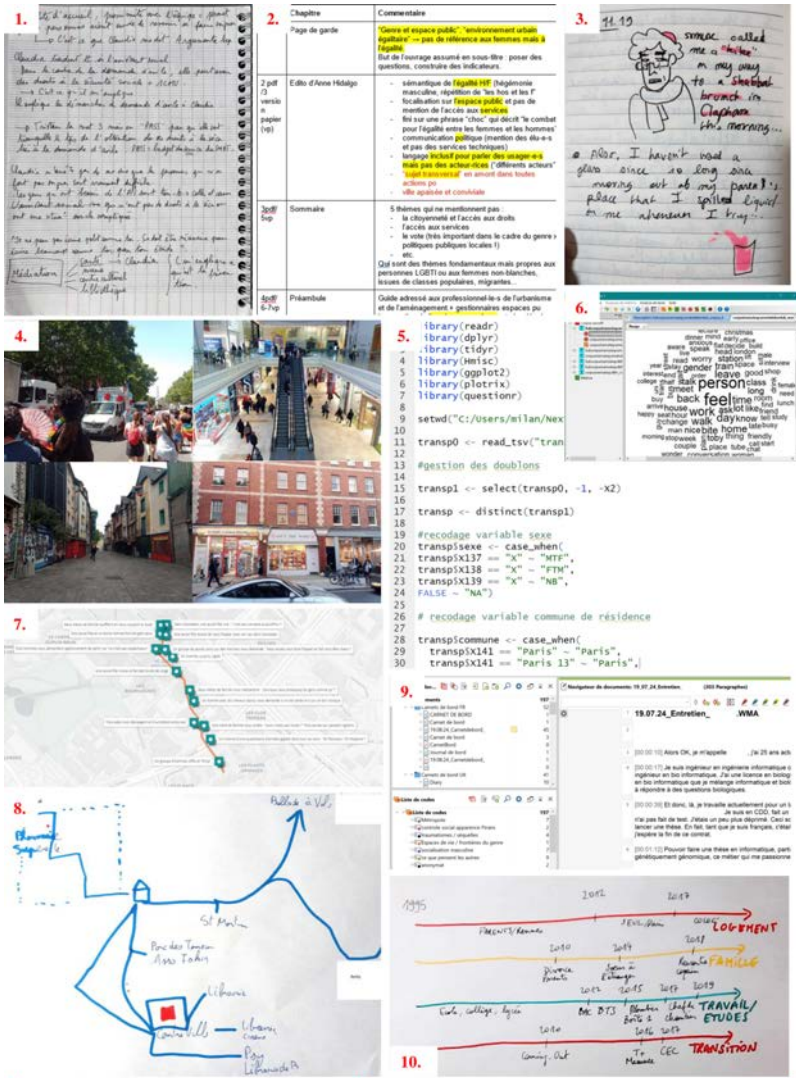
prendre les mécanismes qui mènent à la construction des normes de genre dans les espaces publics. Il s'agit d'interroger les pratiques, représentations et stratégies des personnes trans dans les espaces publics à la lumière des transitions de genre, en questionnant à la fois leurs évolutions au cours des changements de genre et les processus de négociations de ces pratiques, en tant que population minoritaire.

DES MÉTHODES MIXTES AU SERVICE D'UN TERRAIN SENSIBLE

Milan Bonté mobilise trois méthodes pour sa recherche, mixtes et complémentaires. Le corpus principal est composé d'une enquête ethnographique participative menée à Londres (Royaume-Uni), Paris et Rennes (France). Il est composé d'entretiens biographiques et de journaux de bord des pratiques des espaces publics tenus par une trentaine de participant.e.s. Le second corpus est tiré d'une investigation des politiques publiques locales et des négociations entre communautés trans, pouvoirs publics et gestionnaires d'équipements sportifs et médicaux. Il se compose d'une série d'entretiens menés avec des représentant.e.s associatifs.ves et des agent.e.s et élu.e.s des collectivités locales, et est complété par une observation participante des interactions entre associations trans et pouvoirs publics locaux. Enfin, ces matériaux qualitatifs sont analysés au regard de l'exploitation de deux enquêtes par questionnaire, le « National LGBT Survey » commandé par le gouvernement du Royaume-Uni et l'enquête « Trans et transports » menée par l'association parisienne FéminiCités (figure 1).

Toutefois, si ce protocole d'enquête ambitieux a permis la récolte de matériaux précieux et inédits, il a également été l'objet d'une réitération des violences vécues au quotidien sur les participant.e.s qui en sont victimes. Cette thèse propose ainsi une réflexion poussée sur les conditions de production de la recherche en terrain sensible et minoritaire.

Les résultats soulevés par cette recherche sont lisibles à trois échelles d'appréhension des espaces publics et de leurs normes. Un premier volet de résultats porte sur les mécanismes de socialisation aux normes de genre dans les espaces publics : il décrit des formes d'incorporation de pratiques et représentations qui se jouent à l'échelle individuelle, bien qu'elles soient guidées par la position des individus dans les rapports sociaux de genre, classe et race. Un second volet porte sur la négociation de l'accès à la ville et ses ressources à l'échelle des communautés trans : l'attractivité des métropoles occidentales pour les personnes trans est questionnée à la lumière des ressources mises à disposition par les associations, et les processus de négociation entre ces dernières et les représentant.e.s des politiques locales sont analysés. Un troisième volet porte enfin sur les stratégies d'accès à la ville et ses ressources, cette fois-ci à l'échelle d'espaces publics pensés en réseau les uns avec les autres. En explorant les métaphores spatiales du placard et des escales, ce volet permet de conceptualiser des stratégies de mise en accessibilité des espaces publics malgré les contraintes spatialement contradictoires de la transphobie. Enfin, en filigrane de l'ensemble de cette thèse, la démarche de recherche est question-



1. Notes de terrain lors d'une observation participante. 2. Tableau d'analyse systématique des documents de littérature grise. 3. Extrait de journal de bord d'un participant. 4. Photographies prises à Rennes, Londres et Paris. 5. Extrait de script R pour l'exploitation de l'enquête « Trans et transports ». 6. Package R d'analyse textuelle Iramuteq. 7. Carte issue d'une promenade commentée. 8. Carte mentale. 9. Base de données qualitatives, gérée avec le logiciel MaxQDA. 10. Matrice biographique.

Figure 1. Planche récapitulative des méthodes utilisées dans la thèse, 2022 © Milan Bonté

née, en particulier le recours aux méthodes participatives dans le contexte financier et temporel de la thèse de doctorat.

COMPRENDRE LA SOCIALIZATION GENRÉE AUX ESPACES PUBLICS GRÂCE AU VÉCU DES PERSONNES TRANS

D'abord, la mobilité sociale de genre qui caractérise les parcours trans est mobilisée pour comprendre les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. L'évolution des personnes trans au sein des catégories de genre se traduit par un ensemble de processus de resocialisation, à l'âge adulte, à de nouvelles pratiques des espaces publics. Les hommes et femmes trans, au fur et à mesure de l'avancée de leur transition, réincorporent, notamment par le biais d'une baisse ou d'une augmentation de

l'exposition au harcèlement de rue, des pratiques féminines ou masculines des espaces publics ainsi que les représentations qui y sont associées. Cette thèse les interroge et met ainsi en lumière les mécanismes par lesquels se construisent les normes, en particulier de genre, dans les espaces publics occidentaux.

En particulier, Milan Bonté montre le rôle des violences masculines dans la socialisation de genre aux espaces publics. Les femmes trans, dès le début de leur transition, sont exposées à un fort niveau de violence, notamment par le biais du harcèlement de rue. A titre d'exemple, la carte présentée en figure 2, réalisée après une promenade d'une dizaine de minutes en compagnie de l'une des participantes à l'enquête, illustre bien ce fort degré d'exposition à la violence.

Cette exposition soudaine aux violences masculines pousse les femmes trans à interioriser de nouvelles peurs – que l'on



Interactions indésirables reçues par Cathy lors d'un trajet piéton effectué ensemble entre son domicile et la gare de RER la plus proche, vers 17h, en semaine.

Figure 2. Carte des interactions indésirables reçues lors d'une promenade commentée, 2019 © Milan Bonté

peut qualifier de féminines – et ainsi, des pratiques d'évitement, de contournement ou des stratégies d'autodéfense. Ce niveau de violence ne s'estompe que lorsque la personne adopte une position, des pratiques et des représentations féminines des espaces publics... c'est-à-dire subordonnées aux hommes. Aussi, si les hommes trans vivent une masculinisation de leurs pratiques et représentations suite à une baisse progressive de l'exposition aux violences masculines, une certaine persistance des peurs est observée : cela informe sur le pouvoir socialisateur des violences masculines sur le long terme. Enfin, l'étude des trajectoires des hommes trans non-blancs, précaires ou en situation de handicap pousse à envisager, plutôt qu'une socialisation féminine et une autre masculine, une socialisation dominante face à un ensemble de socialisations minoritaires. En ce sens, les espaces publics sont les lieux de la production et de la reproduction de l'ordre social, généré, mais aussi de classe et de race.

NÉGOCIER SA PLACE EN TANT QUE COMMUNAUTÉ : DES RESSOURCES INÉGALEMENT ACCESSIBLES DANS DES VILLES-REFUGES, IDÉALISÉES

Milan Bonté interroge plus largement dans sa thèse le rapport d'une population minoritaire aux villes occidentales et à leurs espaces publics, dans la dimension matérielle de l'accès aux ressources, comme idéale des représentations. D'abord, en questionnant la relation des individus aux ressources administratives, médicales et sociales qui sont mises à leur disposition par la présence communautaire dans les trois villes étudiées, la thèse montre que si ces ressources

rendent les villes attractives, elles sont en réalité saisies de manière très disparate parmi les personnes trans, voire totalement ignorées. Ce rapport ambigu à l'attractivité des villes pour cette minorité est confirmé par les statistiques. Dans les deux enquêtes exploitées, les violences transphobes physiques et sexuelles sont surreprésentées dans les villes, en particulier les métropoles. Ces violences sont d'ailleurs l'objet d'une communication importante de la part des associations (voir par exemple figure 3). Pourtant, les personnes enquêtées, pour la plupart originaires d'espaces ruraux, périurbains ou encore de petites villes, témoignent toutes avoir été attirées par la métropole dans laquelle elles vivent pour ses ressources, et s'y sentir particulièrement mieux que dans leur territoire d'origine. C'est pour mieux comprendre les enjeux de ce décalage entre des représentations presque idéalisées des métropoles et une réalité davantage marquée par les violences et l'inaccessibilité des ressources communautaires que le rapport aux différents espaces de vie – quartier, lieu de travail, ville de naissance, ville de résidence – et aux lieux de différentes densités – espaces ruraux, urbains, périurbains – est étudié. À la lumière de la rupture biographique provoquée par le changement de genre, la migration des personnes trans vers les villes prend tout son sens : il ne s'agit pas seulement d'aller vers la ville et ses ressources, mais aussi et surtout, de quitter un cadre familial et scolaire contraignant. Cela permet de mieux comprendre l'attractivité supposée des métropoles pour les minorités sexuelles et de genre : en plus d'être des lieux pourvoyeurs de ressources, notamment communautaires et médicales, elles sont aussi souvent la pre-

mière étape d'une trajectoire migratoire émancipatrice. En quittant le domicile familial pour étudier ou travailler en ville, les personnes trans s'en émancipent.

Ensuite, la position subalterne de cette population est interrogée pour comprendre son exclusion dans les discours et prises de décision politiques, nationaux et locaux. En se fondant sur une étude de cas comparative entre Paris, Rennes et Londres des négociations entre associations trans et pouvoirs publics locaux pour l'ouverture de créneaux réservés aux personnes trans dans les piscines municipales, cette recherche apporte des éléments de compréhension pour saisir le profil de l'utilisateur légi-

time des espaces publics. Elle met ainsi en lumière la manière dont se profile un ensemble d'utilisateur.es illégitimes des espaces publics des métropoles occidentales. Pour les représentant.e.s des communautés trans, revendiquer le droit d'accéder librement aux espaces publics est une manière de faire valoir leur statut d'être humain. Les acteurs.rices, élu.e.s et gestionnaires des équipements publics mobilisent quant à elles-eux alternativement la notion d'« espace public » pour justifier l'inclusion ou l'exclusion des personnes trans. Certain.e.s soutiennent l'aménagement de l'accès des piscines aux associations trans au nom d'un idéal d'accessibilité



Figure 3. Pancarte brandie lors de la marche des fiertés de Rennes, par un.e membre de l'association Iskis, centre LGBTI d'Ille-et-Vilaine, 2019 © Milan Bonté



Char de la Ville de Paris à la marche des fiertés de 2018.
Milan Bonté, 2018



Pavoisement des stations du métro londonien à l'occasion de la pride de 2017.
Source : standard.co.uk, 2017.

Librairie "Gay's The Word", Londres.
Milan Bonté, 2019.



(en haut) Passage piéton arc-en-ciel, Paris.
Source : golem13.fr, 2019.
(en bas) Hôtel de Ville de Paris pavoisé.
Source : lefigaro.fr, 2019.



Collage transféministe, Lyon, 2019.
Source : Collages Féministes Lyon (twitter.com).
Fronton de l'Hôtel de Ville de Rennes, 6 juin 2019.
Milan Bonté, 2019.

Figure 4. Marques de visibilité renforçant un sentiment d'acceptation, des pouvoirs publics locaux aux associations, 2022 © Milan Bonté

des espaces publics, qui doivent être selon eux ouverts et accessibles à toutes et tous. Dans le même temps, d'autres, au nom de ce même idéal d'accessibilité généralisée, refusent de passer par ce qu'ils et elles considèrent comme un traitement de faveur à l'égard d'une communauté discriminée. Ainsi, un débat moral sur le sens des espaces publics dans les sociétés occidentales remplace progressivement la recherche de solutions concrètes aux problèmes d'accessibilité rencontrés au quotidien par les personnes trans. Les mécanismes structurels de mise à l'écart des populations minoritaires des espaces publics sont ainsi étudiés et expliqués.

UNE APPROPRIATION DE LA VILLE PAR ESCALES POUR COMPOSER AVEC LES SPATIALITÉS COMPLEXES D'UN PLACARD TRANS

Envisagée dans ses dimensions spatiales, l'exclusion des espaces publics ordinaires que subissent individuellement et collectivement les personnes trans apparaît doublement complexe. Cette recherche adresse cette complexité spatiale. La transphobie, dans les espaces publics de la vie quotidienne, comporte à la fois des dimensions enfermantes – elle cantonne à la sphère domestique – et excluantes – elle éloigne des lieux familiers, scolaires ou fréquentés par le passé : ces forces d'enfermement et d'exclusion ont des effets contradictoires et peuvent pourtant s'exercer dans les mêmes lieux. Cela s'inscrit en fait dans une complexité temporelle due à la trajectoire biographique de transition de genre : changer de genre ne peut pas passer inaperçu dans les lieux où l'on est connu.e. Cette appréhension spatiale des LGBT-phobies

par le prisme du parcours biographique est pour le moment absente de la littérature scientifique.

Afin de comprendre en finesse ces mécanismes d'exclusion, cette thèse s'approprie deux métaphores géographiques – celle du placard et celle des escales – et utilise leur portée allégorique pour les illustrer, malgré les difficultés à conceptualiser des phénomènes spatiaux complexes. On observe alors que les dimensions excluante et enfermante spécifiques au placard trans poussent les personnes trans à développer des stratégies d'appropriation des espaces publics inhabituelles.

La figure 5 montre l'influence de la combinaison de l'exclusion et de l'enfermement du placard trans sur les pratiques quotidiennes des espaces publics de Ruth, étudiante londonienne. Tandis que la transphobie contribue, de manière générale et principalement par le biais du harcèlement de rue, à cantonner Ruth à une sphère domestique élargie à son domicile et aux espaces publics de son immédiate proximité (par exemple, la bibliothèque municipale), elle l'exclut aussi de certains quartiers et lieux dans lesquels Ruth est connue : son université, où elle peut être scrutée, et son quartier de naissance (Hackney), où elle risque d'être reconnue, par exemple par d'ancien.ne.s camarades de classe. Les spatialités de la transphobie imprègnent de cette manière l'expérience que les personnes trans font des métropoles et de leurs espaces publics : tantôt exclues et repoussées, tantôt incluses, mais cantonnées, elles doivent composer avec ces contraintes pour accéder à la ville, à ses espaces publics et à leurs ressources.

Afin de naviguer dans les espaces pu-

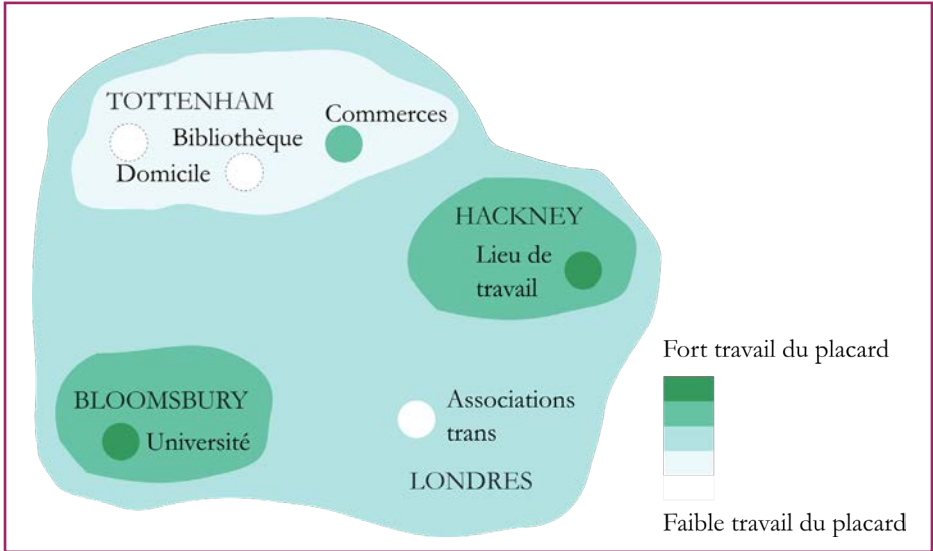


Figure 5. Influence des différentes dimensions du placard dans les espaces du quotidien de Ruth, 21 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe (Londres), 2019 © Milan Bonté

blics métropolitains malgré les processus d'enfermement et d'exclusion propres au placard trans, les personnes trans s'approprient des lieux qui s'apparentent à des escales dans leurs mobilités quotidiennes (voir figures 6 et 7).

Rassurantes, pourvoyeuses de ressources urbaines ou communautaires, ces escales sont le support d'une appropriation des espaces publics métropolitains au-delà de la dichotomie entre ancrage et mobilités. En fournissant ponctuellement des ressources (communautaires, médicales ou ordinaires) et en y assurant l'accès, elles deviennent des points « sûrs » et sont le support d'un accès aux espaces publics à proximité. Elles sont également les lieux de l'investissement d'une forme de proximité sociale, qui vient remplacer la proximité sociospatiale caractéris-

tique des processus habituels d'ancrage local. Leur appropriation progressive dans des espaces publics métropolitains marqués par une transphobie complexe et omniprésente en fait les supports d'un « habiter polytopique » (Le Bigot, 2017 ; Stock, 2006), qui est autant le support des mobilités quotidiennes des personnes trans qu'une stratégie d'accès à la ville et ses ressources. En multipliant l'appropriation d'escales au sein des métropoles, les personnes trans s'assurent un droit à la ville malgré les multiples contraintes de la transphobie.

En ce sens, cette thèse propose une relecture des dynamiques de marginalisation sociale et spatiale des minorités sexuelles et de genre à la lumière de leurs parcours biographiques. Elle offre ainsi un éclairage original sur les mécanismes

de socialisation générée aux espaces publics des métropoles occidentales et aux processus d'exclusion qui en découlent, de l'échelle de la confrontation des individus aux normes sociales à celle de la fabrique administrative et politique des espaces publics urbains.

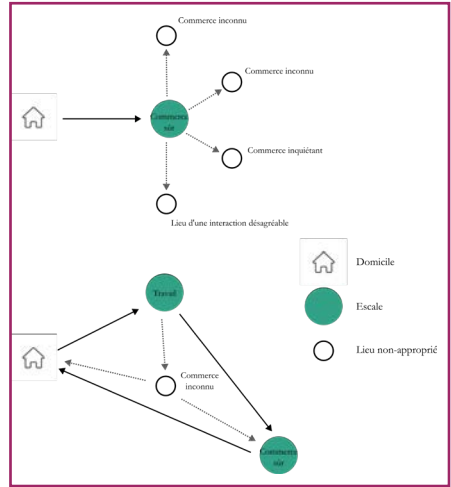


Figure 6. Rôle joué par les escales progressivement appropriées par Ella, comme support de ses mobilités quotidiennes, 2022 © Milan Bonté

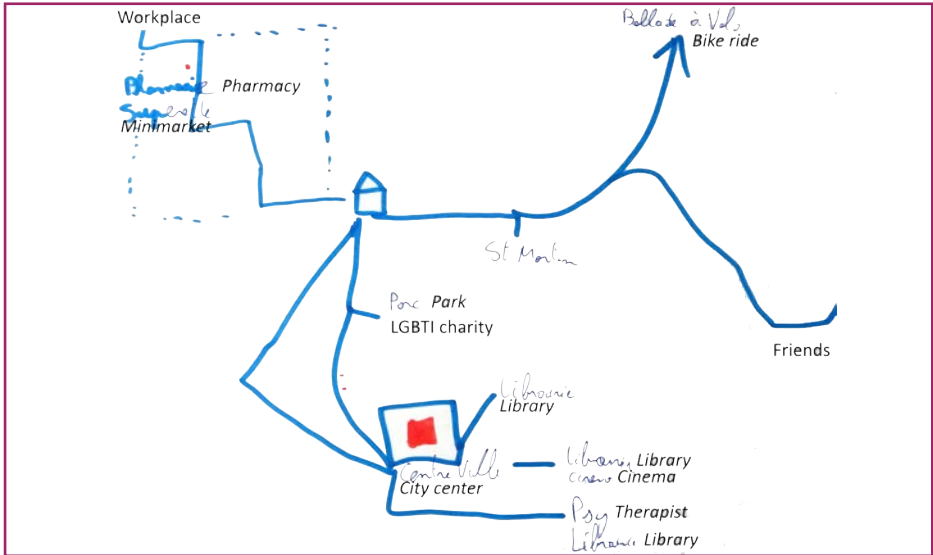


Figure 7. Carte mentale des mobilités quotidiennes de Justine, 21 ans, ingénieure d'études, Rennes, 2019 © Milan Bonté

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUBATIE E. (2019)**, « L'espace social du genre. Diversité des registres d'action et d'identification dans la population trans' en France », *Sociologie*, Vol. 10 (4), pp. 395-414.
- BIARROTTE L. (2021)**, *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris-Est.
- CALOGIROU C., TOUCHE M. (2000)**, « Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté », *Hommes & Migrations*, n° 1226 (1), pp. 33-43.
- CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLAS-SCHWEBEL D., SONTHONNAX F. (1985)**, *Espace et temps du travail domestique*, Paris : Meridiens-Klincksieck.
- CLERVAL A., FLEURY A. REBOTIER J., WEBER S. (eds) (2019)**, *Espace et rapports de domination*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- COUSTRAS J. (1996)**, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris : Armand Colin.
- DAY K. (2001)**, « Constructing Masculinity and Women's Fear in Public Space in Irvine, California », *Gender, Place and Culture*, n°8 (2), pp. 109-127.
- DOAN P.L. (ed.) (2011)**, *Queering planning: Challenging heteronormative assumptions and reframing planning practice*, London : Routledge.
- FLYVBJERG B. (1998)**, « Habermas and Foucault : Thinkers for Civil Society ? », *The British Journal of Sociology*, n°49 (2), pp. 210-233.
- FRASER N. (1990)**, « Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, n°25/26, pp. 56-80.
- LE BIGOT B. (2017)**, *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées. Étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- LIEBER M. (2008)**, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Presses de Sciences Po.
- MITCHELL D. (2003)**, *The right to the city. Social justice and the fight for public space*, New York : Guilford Press.
- PECQUEUX A. (2018)**, « La vie urbaine est un spectacle. Ordinaire et attention », in PEDLER E., CHEYRONNAUD J. (eds.), *La forme spectacle*, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 67-83.
- STOCK M. (2006)**, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique. Pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*.

Jules BOILEAU pour sa thèse de doctorat en aménagement "Planification de l'aménagement des territoires et intégration des enjeux écologiques : améliorer l'application de la séquence Éviter-Réduire-Compenser par la modélisation écologique participative", soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier III, sous la direction de Sylvain PIOCH et de Coralie CALVET.

Julie CARDI pour sa thèse de doctorat en aménagement "Les nouveaux quartiers du moustique tigre. Conception des espaces bâtis et prolifération d'*Aedes albopictus* dans trois villes des Bouches-du-Rhône : diagnostic et préconisations", soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction de Jérôme DUBOIS et de Cécilia CLAEYS.

Jeanne-Louise DESCHAMPS pour sa thèse de doctorat en droit public "Contribution juridique à l'intégration de l'habitat participatif dans les politiques publiques", soutenue à l'Université de Limoges, sous la direction de Jessica MAKOWIAK et de Séverine NADAUD.

Marine DUROS pour sa thèse de doctorat en sociologie "L'édifice de la valeur. Sociologie de la financiarisation de l'immobilier en France, de la fin des années 1980 à 2019", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Florence WEBER.

Louise HOMBERT pour sa thèse de doctorat en sciences sociales "Des 'villes refuges' ? Émergence et institutionnalisation de politiques municipales de réception des exilé.es. Les cas de Paris et Barcelone", soutenue à l'Université Paris-Dauphine, sous la direction d'Emmanuel HENRY.

Virginia LAGUIA pour sa thèse de doctorat en aménagement "L'eau anthropique. Urbanités hydrauliques. Cordoue, La Havanne", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en cotutelle avec l'Universidad de Sevilla, sous la direction de Christian PEDELAHORE de LODDIS et de Francisco GOMEZ DIAZ.

Alessandra MARCON pour sa thèse de doctorat en urbanisme "Déconstruire les paradigmes des territoires productifs contemporains. L'urbanisme de la petite industrie et la petite agriculture dans les cas du Bocage vendéen et du Val-de-Marne", soutenue à l'Université Gustave Eiffel en cotutelle avec l'Universita IUAV di Venezia, sous la direction de Sébastien MAROT et de Mara Chiara TOSI

Damien PETERMANN pour sa thèse de doctorat en géographie "L'image de Lyon d'après les guides de voyage aux XIXe et XXe siècles, une étonnante permanence", soutenue à l'Université Jean Moulin Lyon III, sous la direction de Bernard GAUTHIEZ.

Robin PUCHACZEWSKI pour sa thèse de doctorat en urbanisme et aménagement "Observation, évaluation et fabrique des politiques cyclables à l'heure du retour du vélo : le cas de l'agglomération toulousaine", soutenue à l'Université Toulouse II Jean Jaurès, sous la direction de Jean-Pierre WOLFF.

Tanaïs ROLLAND pour sa thèse de doctorat en philosophie "Démocratie et droit à l'oeuvre urbaine : perspectives de philosophie politique pour un urbanisme profane", soutenue à l'Université Jean Moulin Lyon II, sous la direction de Jean-Philippe PIERRON et de Sandra FIORI.

Marie-Eve SEVIGNY pour sa thèse de doctorat en études littéraires “Bipolarité d’une ville-récit : Québec dans le roman québécois (1934-2008)”, soutenue à l’Université du Québec à Montréal, sous la direction de Lucie ROBERT et de Lucie K. MORISSET.

Joana SISTERNAS TUSELL pour sa thèse de doctorat en sociologie “Chapéu Mangueira et ses mondes imbriqués : ethnographie d’une favela ‘pacifiée’”, soutenue à l’École des Hautes Études en Sciences Sociales en cotutelle avec l’Universidade Estadual do Rio de Janeiro, sous la direction de Daniel CEFAL et de Neiva VIEIRA da CUNHA.



Pour lire les résumés
des thèses nommées,
flashez ce QR code



**ORGANISÉ PAR LE PLAN URBANISME CONSTRUCTION
ARCHITECTURE (PUCA) ET L'ASSOCIATION POUR
LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME
(APERAU INTERNATIONALE),**

le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

COMITÉ D'ORGANISATION

Lionel MARTINS, PUCA

Christophe PERROCHEAU, PUCA

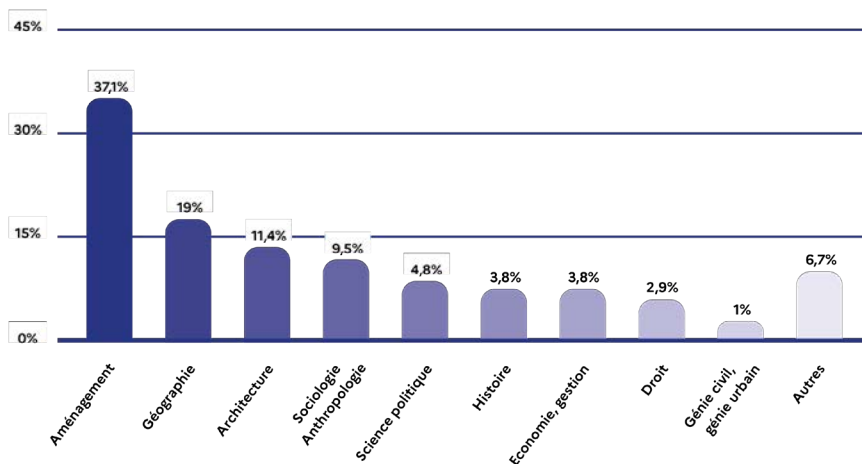
Marc DUMONT, APERAU

Juliette MAULAT, APERAU

Laurent COUDROY DE LILLE, APERAU

Le Prix de Thèse sur la Ville 2023 en chiffres

Les disciplines candidates



Nombre de thèses candidates

2023	105
2022	146
2021	109
2020	83
2019	59
2018	58
2017	36
2016	64
2015	66
2014	66
2013	45
2012	50
2011	63
2010	38
2009	42
2008	45
2007	28
2006	45

Origine des thèses candidates

Établissements Île-de-France	52
dont cotutelle internationale	12
Établissements Province	44
dont cotutelle internationale	4
Établissements hors France	9

Terrains de thèses

France	59
Hors France	31
Comparaison France / hors France	15

Thèses Cifre

2023	15,24%
2022	15,17%
2021	11,93%

Jury du Prix de Thèse sur la Ville 2023

Présidente

LEVY-VROELANT Claire, Université Paris 8

Membres

ALTABER Cécile, Auxilia Conseil

AUBERTEL Patrice, retraité PUCA

BACCAÏNI Brigitte, Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable

BERLAND-BERTHON Agnès, Université de Bordeaux

BURGEL Guy, Université Paris Nanterre

DORMOIS Rémi, Saint Etienne Métropole

DUBOIS-MAURY Jocelyne, Université Paris Est Créteil

ESTEBE Philippe, Acadie

FOURCAUT Annie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

GAY Georges, Université Saint-Etienne

GILLI Frédéric, Métropolitiques

GODILLON Sylvanie, Agence d'urbanisme de Lyon

GUIGOU Brigitte, Institut Paris Région

HAUMONT Bernard, ENSA Paris-Val de Seine

JAILLET Marie-Christine, Université Toulouse Jean Jaurès

JOUBERT Michel, Université Paris 8

LACOUR Claude, Université de Bordeaux

LE GOFF William, Fédération des Offices Publics de l'Habitat

LEROUSSEAU Nicole, Université de Tours

LORCERIE Françoise, Université Aix-Marseille

MAILLÈRE Claude, Agence d'urbanisme de Saint-Nazaire

MAISETTI Nicolas, GIP EPAU

MÉNARD François, PUCA

MICHEAU Michel, Sciences Po Paris

NOVARINA Gilles, ENSA Grenoble

SELIM Monique, CESSMA

SILLY Delphine, Ville de Lille

THIBAUT Serge, Université de Tours

TOBIN Lara, EPF Île-de-France

VOLKWEIN Magali, Devillers & Associés



Lauréats du Prix de Thèse sur la Ville (2006-2023)

Le Prix de Thèse sur la Ville (PTV) a été créé en 2006 par l'APERAU, le Conseil Français des Urbanistes, le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques et le Plan Urbanisme Construction Architecture.

Ce Prix aspire à être une vitrine de la jeune recherche urbaine. Mais pas n'importe quelle recherche urbaine. Une recherche urbaine si ce n'est opérationnelle, du moins tournée vers l'action, utile à l'action, avec une réflexivité sur/pour l'action. Car c'est bien là l'essence même de ce concours, qui en fait son originalité, sa singularité. C'est bien là l'esprit qui anime les débats passionnants au sein du jury, qui le guide dans ses choix, d'abord des thèses nommées, ensuite de thèses primées combinant excellence scientifique et pertinence pour l'action.

Chaque année, le jury trouve, au fil des lectures des thèses candidates, qui plus est des thèses sélectionnées, des pépites pour l'action, des nouvelles façons de saisir les transformations urbaines en cours, de nouvelles manières de concevoir la ville, de faire société en ville. Plus d'un millier de jeunes docteur.e.s ont candidaté au Prix de Thèse sur la Ville depuis sa création ; 48 thèses ont été honorées : 18 ont reçu un Grand Prix et 30 un Prix Spécial. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés !

Lionel Martins,
Pour le comité d'organisation



Pour retrouver toutes les éditions du Prix de thèse sur la ville, flashez ce QR code

2022

2021

Unsplash



Pexels



GRAND PRIX

Paul LECAT,

pour sa thèse de doctorat en histoire "La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930", soutenue à l'Université Gustave Eiffel, sous la direction de Frédéric MORET et de Charlotte VORMS

PRIX SPÉCIAUX

Marion CHAPOUTON,

pour sa thèse de doctorat en droit public "La ville durable au prisme du droit", soutenue à l'Université Paris II Panthéon Assas, sous la direction de Jacques CHEVALLIER

Mazen HAIDAR,

pour sa thèse de doctorat en architecture "La réception et les pratiques d'appropriation de l'immeuble résidentiel 'moderne' à Beyrouth entre 1946 et 1990", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Valérie NEGRE

Sarra KASRI,

pour sa thèse de doctorat en architecture "L'architecture comme marqueur de risque, au risque des temporalités urbaines", soutenue à l'Université Paris Est, sous la direction de Jean-Pierre LEVY et d'Abdallah FARHI

GRAND PRIX

Julien MIGOZZI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Une ville à vendre. Numérisation et financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole émergente", soutenue à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Renaud LE GOIX et de Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH

PRIX SPÉCIAUX

Pierre-Antoine CHAUVIN,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris", soutenue à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de Catherine BONVALET

Camilo LEON-QUIJANO,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Fabriquer la communauté imagée. Une ethnographie visuelle à Sarcelles", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Anne MONJARET et de Juliette RENNES

2020

2019



Terra



Eric Bernath

GRAND PRIX

Julien DARIO,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Géographie d'une ville fragmentée. Morphogenèse, gouvernance des voies et impacts de la fermeture résidentielle à Marseille", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction d'Elizabeth DORIER et de Sébastien BRIDIER

PRIX SPÉCIAUX

Louis BALDASSERONI,

pour sa thèse de doctorat en histoire "Du macadam au patrimoine : modernisation de la voirie et conflits d'usage. L'exemple de Lyon, fin XIXe-fin XXe siècle", thèse soutenue à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, sous la direction de Loïc VADELORGE

Vincent Le ROUZIC,

pour sa thèse de doctorat en urbanisme "Essais sur la post-propriété. Les organismes de foncier solidaire face au défi du logement abordable", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE-DUBACH

GRAND PRIX

Gaspard LION,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Isabelle BACKOUCHE et d'Olivier SCHWARTZ

PRIX SPÉCIAUX

Annarita LAPENNA,

pour sa thèse de doctorat en architecture "Le dispositif intermilieux : mode de culture du projet urbain ouvert. Enquête sur des espaces végétalisés à Milan (1953-2016)", thèse soutenue à l'Université Paris 8 et au Politecnico di Milano, sous la direction de Chris YOUNÈS et d'Alessandro BALDUCCI

Pierre MAURER,

pour sa thèse de doctorat en histoire de l'architecture "Architectures et aménagement urbain à Metz (1947-1970). Action municipale : la modernisation d'une ville", thèse soutenue à l'Université de Lorraine, sous la direction d'Hélène VACHER et d'Anne-Marie CHÂTELET

2018

2017



A'Urba

Romain Gibert

GRAND PRIX

Matthieu GIMAT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Zhipeng LI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine", thèse soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction d'Emmanuel MA MUNG

Julie VASLIN,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017", thèse soutenue à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles POLLET

GRAND PRIX

Perrine POUPIN,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Action de rue et expérience politique à Moscou. Une enquête filmique", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Daniel CEFAL et d'Yves COHEN

PRIX SPÉCIAUX

Paul CITRON,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, mécanismes et conséquences d'une production urbaine intégrée en zone dense", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie FOL

Antoine COURMONT,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Politique des données urbaines. Ce que l'open data fait au gouvernement urbain", thèse soutenue à Sciences Po, sous la direction de Dominique BOULLIER

2016

2015



Unsplash

Terra

GRAND PRIX

Sophie BUHNIK,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Métropole de l'endroit et métropole de l'envers, décroissance urbaine, vieillissement et mobilité dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Osaka, Japon", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE et de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Thomas AGUILERA,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Gouverner les illégalismes urbains, les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et Madrid", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Patrick LE GALÈS

Claire LAGESSE,

pour sa thèse de doctorat en physique "Lire les Lignes de la Ville. Méthodologie de caractérisation des graphes spatiaux", thèse soutenue à l'Université Paris Diderot, sous la direction de Stéphane DOUADY et de Patricia BORDIN

GRAND PRIX

Marie GIBERT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les ruelles de Hô Chi Minh Ville, Vietnam. Trame viaire et recomposition des espaces publics", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Thierry SANJUAN

PRIX SPÉCIAL

Kristel MAZY,

pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositifs de reconnexion ? Regards croisés sur Bruxelles et Lille", thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université Lille 1, sous la direction de Jean-Luc QUOISTIAUX, de Philippe MENERAULT et d'Yves RAMMER

2014

2013



Terra

Unsplash

GRAND PRIX

Ophélie ROBINEAU,
pour sa thèse en géographie et aménagement de l'espace "Vivre de l'agriculture africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso", thèse soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier, sous la direction de Lucette LAURENS

PRIX SPÉCIAL

Marion BONHOMME,
pour sa thèse en génie civil "Contribution à la génération de données multiscalaires et évolutives pour une approche pluridisciplinaire de l'énergie urbaine", thèse soutenue à l'INSA Toulouse, sous la direction de Luc ADOLPHE

GRAND PRIX

Rodrigo Andres CATTANEO PINEDA,
pour sa thèse en géographie "La fabrique de la ville : promoteurs immobiliers et financiarisation de la filière du logement à Santiago du Chili", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Marie-France PRÉVÔT-SCHAPIRA

PRIX SPÉCIAL

Fanny GERBEAUD,
pour sa thèse en sociologie "L'habitat spontané : une architecture adaptée pour le développement des métropoles. Le cas de Bangkok (Thaïlande)", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 2, sous la direction de Guy TAPIE

2012

2011



Unsplash

Unsplash

GRAND PRIX

Max ROUSSEAU,

pour sa thèse en science politique "Vendre la ville (post)industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et Sheffield, (1945-2010)", thèse soutenue à l'Université de Lyon, sous la direction de Joseph FONTAINE et de Gilles PINSON

PRIX SPÉCIAL

Benjamin MICHELON,

pour sa thèse en sciences de la ville "Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique, études de cas à Douala et Kigali", thèse soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Jean-Claude Biolay

GRAND PRIX

Athina VITOPOULOU,

pour sa thèse en histoire "Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Les propriétés de l'armée et de l'université et la formation de l'espace public de Thessalonique de 1912 jusqu'à nos jours", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAUX

Fanny LOPEZ,

pour sa thèse en histoire de l'architecture "Déterritorialisation énergétique 1970-1980 : de la maison autonome à la cité auto-énergétique, le rêve d'une déconnexion", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Dominique ROUILLARD

Élise ROCHE,

pour sa thèse en géographie "Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. La démocratie en questions à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis)", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER

2010

2009

Unsplash



Unsplash



GRAND PRIX

Amélie LE RENARD,
pour sa thèse en science politique "Styles de vie citadins, réinvention des féminités. Une sociologie politique d'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Ryad", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Ghassan SALAME

PRIX SPÉCIAL

Sandrine GUEYMARD,
pour sa thèse en urbanisme et aménagement "Inégalités environnementales en Ile de France : répartition socio-spatiale des ressources, des handicaps et satisfaction environnementale des habitants", thèse soutenue à l'Université Paris-Est, Créteil-Val de Marne, sous la direction de Jean-Pierre ORFEUIL et Guillaume FABUREL

GRAND PRIX

Stéphanie VINCENT-GESLIN,
pour sa thèse en sociologie "Les 'alternativités': analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?", thèse soutenue à l'Université Paris 5, sous la direction de Dominique DESJEUX

PRIX SPÉCIAL

Marcel MORITZ,
pour sa thèse en droit public "Les communes et la publicité commerciale extérieure. Pour une valorisation environnementale et économique de l'espace public", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction de Jean FRAYSSINET

2008

2007

Unsplash



Unsplash



GRAND PRIX

Bénédicte GROSJEAN,

pour sa thèse en sciences appliquées et architecture "‘La ville diffuse’ à l’épreuve de l’Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge", thèse soutenue à l’Université catholique de Louvain et à l’Université Paris 8, sous la direction de Christian GILOT et de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAL

Laurent SABY,

pour sa thèse en génie civil "Vers une amélioration de l’accessibilité urbaine pour les sourds et les malentendants : quelles situations de handicap résoudre et sur quelles spécificités s’appuyer", thèse soutenue à l’INSA Lyon, sous la direction de Gérard GUARRACINO et d’Eric PREMAT

GRAND PRIX

William LE GOFF,

pour sa thèse en géographie "Divisions sociales et questions du logement en Grande Bretagne, entre technicisation et privatisation, les cas de Leicester et Bradford", thèse soutenue à l’Université Paris 1, sous la direction de Pétrou PET-SIMERIS

PRIX SPÉCIAUX

David CAUBEL,

pour sa thèse en sciences économiques "Politiques de transport et accès à la ville pour tous, une méthode d’évaluation appliquée à l’agglomération lyonnaise", thèse soutenue à l’Université Lyon 2, sous la direction de Dominique MIGNOT

Elisabeth ESSAÏAN,

pour sa thèse en architecture "Le plan général de reconstruction de Moscou de 1935. La ville, l’architecte et le politique. Héritages culturels et pragmatisme économique", thèse soutenue à l’Université Paris 8, sous la direction de Jean-Louis COHEN



GRAND PRIX

Agnès BERLAND-BERTHON,

pour sa thèse en aménagement et urbanisme "La démolition des ensembles de logements sociaux. L'urbanisme, entre scènes et coulisses", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 3, sous la direction de Jean DUMAS

PRIX SPÉCIAUX

Claude NAPOLÉONE,

pour sa thèse en sciences économiques "Prix fonciers et immobiliers et localisation des ménages au sein d'une agglomération urbaine", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain, sous la direction d'Hubert JAYET

Fabrizio MACCAGLIA

pour sa thèse en géographie "Gouverner la ville. Approche géographique de l'action publique à Palerme", thèse soutenue à l'Université Paris 10, sous la direction de Colette VALLAT





PUCAplan
urbanisme
construction
architecture

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche.

Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr

**APERAU**Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent.

L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

